

2^e Année N° 28

Le N° 0^e 40

Jeudi 13 Mars 1941

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dalat

DS
531
IX34



Lac des Soupirs



INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION: 15, Boulevard Rollandes - HANOI - Téléphone 428

ABONNEMENTS } **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **15 \$ 00** - Six mois **8 \$ 50** - Le numéro **0 \$ 40**
ÉTRANGER. Un an **24 \$ 00** - Six mois **13 \$ 50**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Dominique ANTMARCHI, Arnaud BARTHOUE, Maurice BERNARD, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIERE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDES, Mademoiselle COLANI, Madame G. de CORAL-REMUSAT, Henri COSSERAT, Albert COURTOUX, TRAN-DANG, Madame Claude DERVERN, Jean DESCHAMPS, René DESPIERRES, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, L. de FOVILLE, Marcel GAULTIER, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEV, Georges GROSLIER, DUONG-QUANG-HAM, Jean-M. HERTRICH, NGUYEN-VAN-HUYEN, HUYNH-TON, KAMBUPUTRA, NGUYEN-TIEN-LANG, M.-Y. LASSALLE, André Le GUENEDAL, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Marcel NER, NGUYEN-VIET-NAM, Jean NOEL, Madame TRINH-THUC-OANH, André PONTINS, Paul RENON, J. ROCHET, V. REYNES, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Léon SOGNY, HOANG-THIEU-SON, André SUMMER, DUONG-MINH-THOI, DANG-PHUC-THONG, Madame Marguerite TRIALRE, LE-TAI-TRUONG, NGUYEN-MANH-TUONG, etc..

ILLUSTRATION: Madame BOUDET, NGO-THUC-DUNG, NGUYEN-HUYEN, Maurice LOESCH, NGUYEN-TIEN-LOI, NAM-SON, VU-VAN-THU, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE: Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section Photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

ANNAM

HUÉ

« INDOCHINE », agent: LE-THANH-TUAN, 119, rue Gia-Long.
 CHAFFANJON.
 HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.
 NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

DALAT

POINSARD ET VEYRET.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

NHATRANG

LIBRAIRIE KIM-ANH, route coloniale n° 1.

PHAN-THIET

BAZAR TRUONG-XUAN, 47, rue Gia-Long.

QUANG-NGAI

LIBRAIRIE VUONG-CONG, rue du Marché.

THANH-HOA

LIBRAIRIE THAI-LAI, 47, Grand'Rue.

TOURANE

QUANG-HUNG-LONG, en face de la gare.
 ETABLISSEMENTS MORIN frères.
 LIBRAIRIE NAM-KINH, Quai Courbet.
 LIBRAIRIE VAN-THANH, rue Verdun.

VINH

« INDOCHINE », agent: PHAN-VAN-QUAN, 15, rue Francis-Garnier.
 LIBRAIRIE SINH-MINH, 70, avenue Maréchal-Foch.
 THANH-TAO, Square Khoa-huu-Hao.
 CHAFFANJON, 111, boulevard Des-tenay.

CAMBODGE

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, avenue Boulloche.

TAKEO

LIBRAIRIE BINH-TAN.

COCHINCHINE

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

BIEN-HOA

NGUYEN-VAN-TAO.

CANTHO

LIBRAIRIE NGUYEN-VAN-NHIEU, Kiosque.

LONG-XUYEN

HUU-THAI 2, place Jeanne-d'Arc.
 LIBRAIRIE LE-NGOC-NGHIA.

MY-THO

BAZAR VO-VAN, quai Gallieni.

RACHGIA

VAN-HOA, angle des rues du Théâtre et Gia-Long.

SADEC

TRAN-QUANG-ANH, 2, rue du Théâtre.

SOC-TRANG

LIBRAIRIE LONG-THANH, 72, avenue Dai-ngai.
 LIBRAIRIE LY-CONG-QUAN, 103, avenue Dai-ngai.

TONKIN

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.
 G. TAUPIN ET Cie, 50, rue Paul-Bert.
 A. B. C., 50, rue du Coton.
 LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.
 HUONG-SON, 97, rue du Coton.
 HUNG-THUY, 157, rue du Coton.
 LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Bor-gnis-Deshordes.
 J.-M. MOHAMED ISMAIL FRERES, 79, rue Paul-Bert.
 NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.
 THU-HUONG, 50, route de Sinh-Tu.
 THUY-KY, 98, rue du Chanvre.
 THANG-LONG, 120, rue du Coton.
 TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.
 TRUONG-XUAN, 41, rue des Graines.
 VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.
 VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.
 VIET-DAN, 19, rue du Papier.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.
 CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.
 MAI-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.
 NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.
 TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-GIANG

AN-DINH, 76, rue Dao-Ky.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tién-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, 125, rue du Maréchal-Foch.

HONGAY

CHAFFANJON.

HUNG-YEN

LIBRAIRIE CHI-TUONG, 29, rue Marchand.

LANGSON

ETABLISSEMENT LE-DUC-HINH, rue des Japonaises.
 TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.
 MARIPOSA, 23, rue Simoni.

MONCAY

MINH-HUNG, 82, rue Clamorgan.

NAM-DINH

HOI-KY, 34, rue Carreau.
 PINZON, rue Carreau.
 VINH-THI, 34, rue de France.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YEN

HA-MINH, 9, Maréchal-Joffre.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.
 LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIETRI

LONG-HOA.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Attente	1	La semaine :	
La France de Péguy, par V. REYNES (suite)	2	En Indochine	10
Dalat, par PAUL MUNIER	6	En France	10
Seize mille tonnes de sucre, par PIERRE ANDELLE. VII		Dans le Monde	12
Documents	9	La Vie Indochinoise	13
		Naissances — Mariages — Décès	15

ATTENTE

Encore l'attente. Je crois bien, cette fois, qu'elle ne durera plus trop longtemps ; et que ces lignes, quand elles paraîtront, sembleront bien rétrospectives.

Contrairement à ce que nous pensions la semaine dernière, l'armistice a été prolongé. Ou, du moins — distinction subtile —, il n'a pas été reconduit ; mais les ex-belligérants, chacun de leur côté, se sont engagés à oublier la date théorique de son expiration, et à ne prendre aucune initiative.

Les conversations ont donc continué. Non sans heurts, semble-t-il, ni sans difficultés. De jour en jour, on nous annonçait de Tokio qu'un accord définitif était imminent ; mais chaque lendemain rejetait au lendemain la décision.

Les informations qu'a données la presse indochinoise se sont montrées étrangement plus réservées que celles qu'ont prodiguées les agences et les émissions étrangères, brochant elles-mêmes sur le souriant optimisme de « Domei ». A comparer les unes et les autres, on avait le sentiment que celles-ci avaient

peut-être quelque chose d'excessif et de forcé, tandis que celles-là peut-être, dans leur grisaille peu spectaculaire, serraient de plus près la difficile et terne réalité.

Quelles que soient les conditions que nous accepterons, ou auxquelles nous serons amenés à souscrire, nous savons en tout cas que nos négociateurs auront fait pour l'Indochine tout ce qu'il était possible de faire, et même sans doute un peu plus. C'est un réconfort de songer que la colonie aura été représentée par les hommes les plus dignes de le faire. Quoi qu'il arrive, ils peuvent compter de notre part sur une gratitude sans réserve.

Le Maréchal a dit :

LA FRANCE N'A MENAGE NI SES EFFORTS, NI SON SANG. ELLE A CONSCIENCE D'AVOIR MERITE LE RESPECT DU MONDE, ET C'EST D'ELLE D'ABORD QU'ELLE ATTEND LE SALUT.

LA FRANCE DE PÉGUY

PAR V. REYNES

(SUITE) (1)

Ce que nous enseigne d'abord Péguy, c'est un profond amour de la terre française, du sol natal, de « ce monument unique au monde : la France ». Combien il l'aimait, la France, « ce pays aux lignes admirables, où des étangs et des marais savent être plus parfaitement beaux que des lacs, le pays aux plans parfaits, aux courbes et ondulations parfaites, aux lignes presque planes parfaites, aux lignes de repos et d'action, aux lignes de beauté, aux lignes parfaitement nobles ; le pays de Racine et de La Fontaine ».

Péguy était né en plein cœur de France, à Orléans, riche des souvenirs du passé, ville de Jeanne d'Arc ; sur la Loire, le grand fleuve qui recueille « tant d'eaux intelligentes et tièdes, tant d'eaux françaises... au creux de sa grande main de fleuve... le fleuve aux inépuisables vagues de moire, le fleuve royal aux grèves blondes, aux lignes souples, et aux côtes pourtant nettes, à la descente intelligente ;... tantôt fougueux et plein comme un sauvage... et tantôt non plus cette force de fleuve ;... mais le fleuve qui fait semblant d'être indolent ; et qui si parfaitement réussit à tromper les imbéciles, que des ignorants — des barbares — ont parlé de mollesse : il s'attarde seulement à regarder le plus beau pays du monde.

« Orléans et tout l'aval d'Orléans ; la Touraine ; la grâce et la douceur tourangelle. »

Par delà sa petite patrie, son amour se portait avec ardeur à toute la France.

... la France ou petite ou plus grande,

Le pays des beaux blés et des encadrements,

Le pays de la grappe et des ruissellements,

Le pays de genêts, de bruyères, de landes.

« Cette immense Beauce, grande comme la mer, immense et infinie comme la mer, triste et autant et aussi profonde comme la mer ; cet océan de blés ;... un pays qui dépasse tout art, toute interprétation, tout dessin ;... sans rien que ces quelques plis à très grand développement, à très petite pliure, sans cassure, qui sont les plis du vêtement même de la terre ;... une beauté parfaitement horizontale, sans un défaut, sans

(1) Voir Indochine, n° 27 du 6 mars 1941.

une vilenie, sans un manque, sans une petitesse ; le pays des véritables couchers de soleil...

« Plaine infinie. Plaine de solitude immense, dans toute son immense fécondité ;... plaine où le soleil naît et meurt également pour toute la création, sans une faveur, sans une bassesse, pour toute la création de la terre, dans la même calme inaltérable splendeur...

« Plaine océan de blé, blés vivants, vagues mouvantes ;... ondulations inépuisables des épis ; océan de vert, océan de jaune, et de blond et de doré ; froissements lents et sûrs, froissements indéfiniment renaissants, et doucement bruissants, froissements moirés et vivants des inépuisables vagues céréales ; puis parfaits alignements des beaux chaumières ; des grandes et parfaitement belles meules dorées ;... (meules ayant) cette forme sacramentelle, vieille comme le monde, une des plus vieilles des formes, indiquée d'elle-même, inévitable et d'autant plus belle, d'autant plus parfaite, étant plus parfaitement accommodée ; la vieille ogive aux courbes parfaites de toutes parts, à l'angle courbe terminal parfait, terminaison douce et lente et pointe ogivale ; innocentes courbes et formes, dites-vous ; innocentes apparemment, astucieuses en réalité, astucieuses et très habiles, d'une patiente et invincible habileté paysanne, invinciblement astucieuse contre la pluie et le vent démolisseur...

« Pays parfaitement classique, parfaitement probe ; où il n'y a pas un effet. »

Au delà c'est Paris, « monument unique au monde, citadelle temporelle du monde, capitale intellectuelle... et capitale spirituelle encore, toujours, quand même capitale spirituelle ; la ville qui a le plus souffert pour le salut temporel de l'humanité.

« ... Pour nous, Français, ville de France la plus française, la plus traditionnellement française... Et pour tout le monde, la ville du monde la plus insupportablement cosmopolite ; une orgie des nations... On n'a jamais vu dans l'histoire du monde une ligne droite faite d'autant de courbes, ... une vertu faite d'autant de fautes...

« Cerveau où s'élabore le plus de pensée. Cœur d'où monte, dans toute cette buée que vous voyez de Montmartre, dans ce brouillard, dans toute cette buée de mer, dans cette buée industrielle, poussières de charbon, poussières de pavés de bois, poussières de pavés de pierre, poussières de résidus, de saletés de toute sorte, poussières de vapeurs, vapeurs d'eau, vapeurs aujourd'hui d'essence et de pétrole et de tant d'huiles lourdes, vapeurs aussi de tant de respirations malsaines ; cœur d'où monte, à travers toutes ces buées temporelles, le plus de spécifiquement, le plus de techniquement véritable prière. »

La France, c'est plus encore. C'est « tant d'admirables cathédrales françaises... tant de simples admirables églises paroissiales, tant d'admirables châteaux de la Renaissance française et autres temps, tant d'admirables villages et villes, tant de ces admirables petites villes fran-

çaises et de ces gros bourgs, monuments uniques ; une infinité de monuments uniques de la vie d'autrefois, frais comme la pierre, brûlants comme le soleil, fidèles comme la tombe, silencieux comme une éternité, où l'on sait ce que c'est qu'un été et un hiver, un printemps et une automne, où l'on n'a point perdu le souvenir des quatre saisons, où l'on sait aussi ce que c'est que le jour et la nuit, bourgs et villes des églises et des maisons de ville, tant de bourgs et presque autant de villes que tant de municipalités modernes, inlassablement conjurées, n'ont point réussi à détériorer, ni à ruiner sensiblement...

« Tant de villages, non pas humbles mais modestes, allongés chaudement sur la terre maternelle, tant de beaux villages parfaitement dessinés, maisons groupées en un beau troupeau de moutons sur les deux côtés de la route, dans le réseau des chemins et des sentiers, dans les lacs innombrables de la terre, murs et recoupements doucement rectangulaires, toisons de mousses, toits parallélogrammes, villages couchés au pied de leurs églises, villages fidèles, — devenus infidèles, — comme les lévriers des honorables tombeaux... »

« Profillement parfait du village français. »

Sur cette terre privilégiée a grandi une race privilégiée. Non pas une race au sens zoologique ; l'homme n'est pas une bête ; ce peuple intelligent et fin le sait bien. Une race faite de nombreuses tribus de la terre, enrichie par l'apport incessant d'autres peuples ; mais reprise, façonnée, modelée par le sol, faite à l'image de son sol. Au point que nulle part ne s'applique mieux la grande image biblique de l'homme tiré du limon de la terre. Le Français est fait du limon de la terre française. En retour, la terre française est enrichie des cendres de ceux qu'elle a portés et nourris, fécondée par le sang de ceux qui l'ont défendue. De cette union intime naissent le blé et la grappe qui fortifient, de toute la force du passé, ceux qui sont maintenant à la peine.

« Comme tout homme de ce temps et digne du nom d'homme, comme tout homme de ce temps honteux de son temps, fier de sa race, tournant le dos à tout un monde, l'homme, dit Péguy, se retourne vers sa race et aussitôt après son père et sa mère, il voit s'avancer ce front de quatre, et aussitôt après, aussitôt derrière il ne voit plus rien qu'une immense masse et une innombrable race... Pourquoi ne pas le dire, il s'enfonce avec orgueil dans cet anonymat... Plus la terre est commune, et plus il veut être poussé de cette terre... plus la race est commune, et plus il a de joie secrète, et il faut le dire, un secret orgueil à être un homme de cette race... Il ne veut être qu'un arbre dans cette immense forêt, un épi commun dans cette immense moisson. »

A-t-on besoin de connaître le nom de ceux qui ont abattu la forêt, défriché le champ, planté la vigne et semé le blé ? A-t-on besoin de savoir qui a fait la cathédrale et la plus belle statue de la cathédrale ?

Qui a écrit la Chanson de Roland et les Chansons de gestes et les Fabliaux ? A-t-on besoin de connaître tous ceux qui sont morts à la peine ? Ce sont des équipes françaises, c'est le peuple français tout entier. Il suffit de savoir que Jeanne d'Arc « *était une fille de chez nous, une fille de France, une fille de la campagne, une fille de paysans...* Que son père et sa mère, son oncle Durand Lassois, ses trois frères, sa grande sœur, ses amies, Mangette, Hauviette, M^{me} Gervaise étaient des gens comme nous en avons tant connus étant petits, comme nous eussions été nous-mêmes, comme nous allions être nous-mêmes. » Il suffit que ce soient des Français comme nous, si semblables à nous que si ces saints et ces héros avaient vécu parmi nous (il y en a parmi nous), nous les aurions pris pour des gens ordinaires. Ce qui importe c'est que les blés couvrent la terre comme autrefois, que le travail soit bien fait et avec goût, que notre spiritualité soit bien vivante, que le peuple français, le même qu'autrefois, donne au monde une certaine image de l'homme, une image supérieure, non par la force, mais par la droiture et la grâce.

O peuple français, tu es le seul qui ne fasse point de contorsions,

O seul peuple qui regardes en face — et qui regardes en face la fortune et l'épreuve — et le péché même.

Peuple le seul qui pries et le seul qui pleures sans contorsions.

Les peuples de la terre te disent léger parce que tu es un peuple prompt ;

Les peuples pharisiens te disent léger parce que tu es un peuple vite ;

Mais moi je t'ai pesé, dit Dieu, et je ne t'ai point trouvé léger.

O peuple inventeur de la cathédrale, je ne t'ai point trouvé léger en foi ;

O peuple inventeur de la croisade, je ne t'ai point trouvé léger en charité ;

Quant à l'Espérance, il vaut mieux ne pas en parler, il n'y en a que pour eux...

Des âmes ont poussé là, qui ont souffert sans rompre l'alignement, le plus dur martyre ;

Et c'est ça qui est difficile ; c'est ça qui est rare...

Moi je sais, dit Dieu, jusqu'où un Français peut se taire sans rompre l'alignement...

Et ce qu'il souffre en dedans et jusqu'où ;

Quelles épreuves il porte, sans bouger d'une ligne,

Comme un beau pont, comme une belle voûte bien juste.

V. REYNES.

(à suivre)

DALAT

par P. MUNIER

A ma droite, un gros pot de glaieuls magnifiques ; à ma gauche, des œillets beaux et odorants comme en France ; dans un vase au col mince, quelques orchidées de terre, d'un jaune d'or, que j'ai cueillies moi-même dans la forêt ; devant moi, six branchettes de mimosa dont l'air frais qui vient de la fenêtre m'apporte le parfum ; posées devant la cheminée, attendant la potiche pleine d'eau qui leur permettra de durer, trois grosses boules bleu tendre : hortensias.

Ainsi Dalat ! Avant tout Dalat est le pays des fleurs. Même les plus communes y sont remarquables de coloris ; la sauge y est plus rouge qu'à Hanoï, l'humble coléus y montre un feuillage plus ardent. Pas une maison qui ne soit garnie, entourée de fleurs diverses ; les haies sont de roses et d'altéas, les parterres d'arums et de marguerites ; jusqu'aux balcons grimpent le bougainvillée rouge et la liane aurore ; les cases indigènes elles-mêmes sont égayées de cannas vifs, et sur les potagers la brise balance les larges ombelles blanches du sureau. La région est richissime en corolles : elle expédie à Saigon et ailleurs quatre-vingt-dix tonnes de fleurs par an !

Dalat est aussi le pays des pins. S'y promener sous la futaie résineuse, qui remplit les poumons d'une odeur pénétrante et saine, c'est merveille ! Pas de brousse, pas de lianes envahissantes ; pas de paillote : une herbe raisonnable, rehaussée de fleurettes jaunes, bleues, mauves, une herbe qui permet aux pieds et aux regards de passer.

Les hauts fûts aussi sont complaisants, entre eux on peut chercher l'horizon, l'horizon vert et bleu de la forêt et des lointains. Quand on domine, ce n'est pas une ville, Dalat, c'est un pré onduleux dont l'herbe géante, les pins, est ponctuée de fleurs vermillon, les toits.

Cette richesse, cette magnificence, la forêt de pins de Langbian, les savants, qui sont humoristes sans le savoir, expliquent qu'elle est fille de catastrophe et de pauvreté. Parfaitement ! Le plateau aura été tellement incendié de fois

que sa terre en est devenue presque stérile ; alors ces arbres accommodants, les pins, ont seuls consenti à y pousser ; les autres, les exigeants, il leur faut un sol plus riche, et quand ils l'ont ils étouffent le pin, qui lambîne au lieu de monter ; mais là, dans une glèbe maigre, lavée, brûlée, le pin se développe tranquillement et enrichit avec lenteur cette terre appauvrie ; quand il l'aura bien engraisée, les autres, les goulus, tenteront de revenir, ils mettront à nouveau les pins en danger. Non ! ceux-ci sont assez grands, à présent, pour se défendre.

Chose amusante encore, c'est un savant, aujourd'hui illustre et vénérable, le docteur Yersin, qui a découvert et lancé Dalat. Docteur, il faisait, vers 1890, le géographe... et le coup de feu ! Mais oui ! Ainsi en 1893, dans la pluie et la forêt, il part à la conquête du Langbian, et en redescendant il est gravement blessé à la jambe par un pirate qu'il poursuivait. Il a lui-même conté cette aventure, où se mêla une charge d'éléphants sauvages tout à fait de l'époque.

Son récit avait retenu l'attention. L'idée d'un sanatorium à établir au Langbian allait cheminer, lentement mais obstinément. En 1897, deux missions partent de Phanrang : l'une (mission Thouard) pour l'étude d'une voie ferrée, l'autre (mission Garnier) pour l'étude d'une route. En 1899, le Gouverneur Général Paul Doumer monte, à cheval, les pentes du plateau, et deux ans après, première réalisation pratique, la mission médicale Guynet procède à l'édification de chalets de bois. Malheureusement, le départ de Paul Doumer, en 1902, arrêta tout effort, le Langbian fut abandonné pendant dix ans ; en 1912 le Gouverneur Général Albert Sarraut accorda des crédits pour la construction d'une route et de bâtiments ; un service automobile fut créé de Krongpha à Dalat, par Bellevue, la vallée du Danhim et Fimnon ; la dernière partie de ce parcours n'est plus guère utilisée aujourd'hui ; elle aboutit à la route directe de Dalat à Saigon. C'est l'année 1915 qui vit le premier afflux d'Européens à Dalat. En 1917, le Gou-

verneur Général Roume inaugurait le Langbian-Palace. La station était lancée.

Entre-temps, on avait créé (1897-1898) la station agricole d'essai de Dangkia ; ce fut un échec, on liquida en 1907 à vil prix. De 1898 à 1900 les missions Oddera, Garnier, Bernard, étudièrent un tracé de route Saigon-Dalat. De 1903 à 1909 fut construite la section de voie ferrée Phanrang-Xomgon, toute en plaine. Citons encore les missions militaires de Beylié, Pennequin, Bizar, les missions civiles Ducla (Travaux publics) et Docteur Vassal (Institut Pasteur).

Mais Dalat n'exista vraiment qu'à dater de 1922, où commença l'exécution du plan de l'urbaniste Hébrard. Celui-ci avait vu grand. Son tracé conviendrait à une ville de trois cent mille habitants et même davantage. Comme il n'y en a qu'une poignée, c'est délicieux : aucun tassement, des villas espacées partout de petits parcs, des jardins, des arbres, des fleurs ; un seul inconvénient : les distances ! Si l'on n'a pas d'auto il faut avoir de bonnes jambes ; c'est commun d'habiter à trois ou quatre kilomètres de la gare et du Grand Lycée, et si l'on veut aller au marché ou au cinéma, ça comporte une promenade hygiénique de tout premier ordre. La belle idée, la merveille, aura été ce lac artificiel obtenu en barrant le Cam-Ly ; on a ainsi agrémenté superbement le site.

A-t-on, du plan Hébrard, tiré le meilleur parti ? Un très bon parti, en tout cas. Mais pourquoi, surtout dans un lieu où il y a de la pente partout, avoir fait des routes bombées ? C'est une technique dont on a mesuré les inconvénients, voire les dangers, et qui est complètement abandonnée en Europe depuis plus de quinze ans. Quant aux maisons, aux villas plutôt, disons que la liberté laissée aux constructeurs n'a pas abouti à une trop catastrophique anarchie ; tout n'est pas joli, joli, certes, mais l'originalité, la coquetterie, le bon goût ne manquent généralement pas, et l'ensemble vaut mieux que ce qu'aurait donné une règle imposée, si ses auteurs n'avaient — cela se voit ! — pas été des artistes. Quand même, la tolérance est allée un peu loin ; on n'aurait pas dû permettre, par exemple, ces quelques toits en tôle ondulée — et rouillée ! — qui déshonorent certaines perspectives, malgré les fleurs et les arbres. Noblesse oblige !

Les avenues sont plantées de cerisiers sauvages ; à vrai dire, ils ne sont pas très jolis, mais il paraît qu'à la floraison c'est un enchantement.

J'ai dit que Dalat était le pays des fleurs et des pins. Il est aussi, plus prosaïquement, le pays des légumes. Il y a plusieurs façons de se régaler : par les yeux, par l'ouïe, par l'odorat ; elles n'empêchent pas qu'on soit bien aise

de se régaler par la bouche, et à Dalat il pousse une foule de choses très bonnes à manger. La région en produit tant qu'on en exporte, tenez-vous bien : douze cents tonnes de légumes par an.

Puisque nous voici à l'agriculture, signalons les magnifiques plantations de thé d'Entrerays (cent soixante tonnes par an), et les cafés de Fimnon (cinquante tonnes). Aux environs plus immédiats de Dalat même, subsistent deux entreprises agricoles qui ont leur utilité et leur histoire. D'abord la ferme de Dangkia, près des chutes d'Ankroët ; elle est aujourd'hui dirigée par un colon qui fournit, à volonté, lait, beurre, fromage blanc. A l'origine c'était une station d'essai appartenant à l'Etat, qui l'abandonna en 1907. Il y reste un beau bétail, mais les possibilités de pâturage sont limitées.

L'autre exploitation, beaucoup plus près de Dalat, est le domaine de Cam-Ly. On y fait aussi lait, beurre et fromage, et M. Ancel, qui gère la propriété pour le compte de sa fille, M^{me} V^{re} O'Neil, a créé une cafétéria qui ne compte qu'une vingtaine de mille pieds d'arabica mais qui présente le double avantage d'être absolument exempte de borer, et de donner en abondance un café de toute première qualité. Le domaine, avec ses orangers, ses citronniers aux fruits parfumés, ses eucalyptus, ses magnifiques tuyas, est à visiter. La ferme ne contient que des vaches australiennes Ayrshire de race pure.

Créée par O'Neil, la ferme du Cam-Ly était une ferme modèle, avec une installation entièrement mécanique : traite, stérilisation, refroidissement, mise en bouteilles, lavage, désinfection, etc... etc... Le tout était commandé par une usine hydro-électrique comprenant deux turbines, une de cent cinquante-cinq chevaux, une de deux cent soixante chevaux, chacune actionnant un moteur pour l'éclairage et la force motrice, et une pompe pour la montée de l'eau ; chaque pompe débite deux cents litres à la seconde et monte cette eau à soixante-dix-sept mètres de hauteur. Tout cela est en parfait état d'entretien... mais ne sert plus. O'Neil avait construit, sur le Cam-Ly, un puissant barrage, haut de quinze mètres, épais à la base de cinquante-quatre mètres soixante-quinze. Un jour, en 1932, le lac artificiel de Dalat, sous l'effet de pluies torrentielles provoquées par un typhon, renversa son propre barrage ; une énorme masse d'eau se précipita, en quelques secondes, dans l'étroite vallée du Cam-Ly, arrachant les arbres, enlevant un village, et arriva sur le barrage d'O'Neil, où les coups de bélier de troncs énormes firent une brèche ; quelques instants après le barrage entier était emporté, l'usine recouverte d'une vague monstrueuse qui y laissa plus de deux mètres de vase, des troncs entiers...

mais pas de murs ! Le barrage, ouvrage considérable et indispensable au fonctionnement de l'usine, n'a jamais été reconstruit.

A Dalat on a prévu le besoin de sport des hivernants : grenouillère, cercle nautique, tennis, golf à neuf trous, etc... Je n'ai, à vrai dire, vu d'autres sportifs que des tennismen, mais la saison, la bonne, c'est à partir de janvier. Côté hygiène et soins, rien ne manque non plus : un hôpital bien situé peut accueillir les malades, et un Institut Pasteur très bien installé prépare, à température favorable, une foule de vaccins. L'eau de la ville est stérilisée, la lumière électrique est excellente, il y a une sirène qui annonce onze heures, bref on ne manque absolument de rien, même d'un amusant éclairage d'alerte qui a reculé les limites connues de l'utilisation des touques vides. Les enfants, importante clientèle, n'ont pas été oubliés. On a, au contraire, beaucoup fait pour eux. A Dalat, sous un climat tempéré favorable aux travaux intellectuels, ils peuvent, garçons et filles, pousser leurs études jusqu'au baccalauréat. Il y a, sous la dénomination unique « Lycée Yersin », deux lycées à Dalat : le Petit Lycée et le Grand Lycée ; le premier, fondé en 1927, est à une extrémité du pays, et le second, achevé en 1932, à l'autre bout ; ainsi est-on sûr que les grands ne cognent pas sur les petits !... C'est — ai-je besoin de le dire ? — le hasard qui a ainsi largement séparé les deux établissements d'enseignement officiel. Le Grand Lycée, très bien situé sur un mamelon qu'on voit de très loin et d'où l'on a une vue superbe, est en voie d'agrandissement, car le nombre des élèves augmente chaque année. Malheureusement les travaux entrepris ont été arrêtés par la guerre ; les reprendre serait une impérieuse nécessité, d'autant plus que le retour en France est problématique pour un temps indéterminé, et que beaucoup de parents voudraient pouvoir envoyer leurs enfants continuer leurs études sous un climat infiniment plus propice à l'effort que celui de Saigon ou que celui de Hanoi.

L'éloignement respectif du Grand et du Petit Lycée n'est pas un inconvénient majeur. Il en est de nombreux exemples dans les grandes villes de France et d'Afrique du Nord. Le transport des élèves logeant au Petit Lycée et suivant les cours au Grand Lycée — cela concerne seulement les classes élevées — est assuré par un service régulier d'autobus.

On a songé un moment à agrandir suffisamment les bâtiments du Grand Lycée pour y pouvoir loger tous les internes, garçons et filles. Cette solution sera probablement abandonnée, pour diverses raisons, et l'organisation future, conservant au service de l'Instruction Publique les locaux du Petit Lycée actuel, aboutira au fonctionnement régulier et complet de deux

lycées : un lycée de jeunes gens, un lycée de jeunes filles.

Ajoutons que l'enseignement au Lycée Yersin est mis entre les mains de maîtres éminents et, le climat aidant, est tout à fait favorable à la formation intellectuelle de la jeunesse.

L'enseignement libre n'a pas négligé un centre climatique tel Dalat. De longtemps, les sœurs de Saint Paul y ont ouvert l'institution Nazareth, qui ne reçoit que les petits. Et en 1935 a été ouvert le Couvent des Oiseaux, établissement d'enseignement secondaire tout à fait moderne et magnifiquement situé.

Au Couvent des Oiseaux, je suis accueilli d'abord par les oiseaux, et je ne parle pas seulement des symboliques colombes de pierre dont le vol figé orne le fronton de l'édifice ; non : tandis que je traverse le parc c'est une tourterelle, qui se pose tranquillement près de moi ; puis un loriot s'installe sur une branche de pin, et, ses ailes de cadmium repliées, me lance deux notes de flûte ; enfin, plus sauvage, un geai bleu — l'un des oiseaux les plus bellement habillés du monde — fait au-dessus de moi un rapide vol de reconnaissance et disparaît sous la futaie.

Ma timidité naturelle tempérée par ce triple accueil préliminaire, je sonne. Et deux minutes après, la Mère Supérieure du Couvent vient elle-même pour me faire les honneurs de l'établissement. Salles de cours agréables à l'œil, bibliothèques pour les grandes élèves sont parcourues d'abord, cependant que la Mère Supérieure m'exprime son amour et celui des religieuses pour les enfants. « Surtout les petits », me dit-elle avec une conviction candide.

Voici un dortoir pour les fillettes, un petit lit, un lavabo à eau courante, un petit lit, un lavabo et ainsi de suite ; c'est clair, propre. Pour de plus grandes sont des chambrettes individuelles, avec lavabo ; et pour les jeunes filles qui en sont aux examens, c'est-à-dire en rhétorique ou en philosophie, d'autres chambrettes à un lit, plus grandes, avec une table pour le travail ; ainsi la tranquillité, le silence sont-ils assurés aux prochaines bachelières. A l'étage c'est parqueté, en bas mosaïque et carrelage ; les ouvertures sont vastes ; dans chambres, dortoirs et salles de classe l'air et la lumière entrent à flots, avec l'odeur saine des pins. En passant j'ai vu qu'on remaniait les salles de bain, aux lourdes baignoires de fonte émaillée. Les classes des petites sont décorées de pochoirs enfantins, des bibliothèques sont garnies de livres et la Mère Supérieure regrette que je voie le Couvent avant la fin des vacances, sans les décorations personnelles, les jouets, les photos dont les élèves ornent salles et dortoirs. Les quelques chambrettes occupées en ce moment sont garnies de fleurs.

Je visite la chapelle, claire comme le reste, et dont l'autel est une mosaïque étincelante.

Le bâtiment principal n'est pas achevé, une de ses deux ailes n'est construite qu'au tiers de sa dimension définitive, les grands travaux ont été arrêtés à cause des événements, mais le manque de place se fait sentir. Alors les religieuses ont fait monter des bâtiments provisoires, en bois, aux larges baies vitrées ; il y sent bon la résine, l'air passe, le soleil entre. Dans l'un d'eux, très vaste, est la salle à manger, où les élèves sont servies par petites tables.

La pluie battante m'empêche de visiter le parc, immense, avec terrains de sport et de jeux : portique avec agrès, basket ball, hand ball, tennis... mais la pluie, justement, souligne pour moi la clarté, je dirai même la gaieté de cet établissement d'enseignement, qu'elle et son ciel sombre n'arrivent pas à rendre triste.

Plus de deux cents élèves, dont cent soixante-dix internes suivent là, dans un cadre superbe, dans un air sain, dans des salles lumineuses, un enseignement excellent, donné par les Chanoinesses de Saint-Augustin, de la Congrégation de Notre-Dame, et qui mène aux baccalauréats inclusivement.

Bellevue



Bellevue : la montée vers Dalat



Ce bel établissement, le Couvent des Oiseaux, ou « Notre-Dame du Langbian », date de 1935.

Les dames trouveront à Dalat ce sans quoi nous comprenons parfaitement qu'elles ne pourraient pas vivre : des soins de beauté. M^{me} Ancel, au domaine du Cam-Ly, fabrique eaux, pâtes, poudres et fards, rajeunit les traits, soigne les épidermes. Il faut l'entendre parler de son art, il faut la voir remuer et montrer pots et flacons de son laboratoire ! C'est une convaincue et très convaincante. Elle reçoit, ou plutôt

elle a reçu de France quantité de matières qu'on ne peut faire ici, mais elle tire le plus qu'elle peut des ressources du pays. N'ayant pas de possibilité de distillation (et d'ailleurs la distillation ne peut pas tenir devant les prix des produits synthétiques : un litre d'essence naturelle de néroli coûte 25.000 francs, un litre d'essence synthétique 50 francs !) elle en est revenue au vieux procédé de la belle époque de Grasse : l'enfleurage. Par macération de fleurs et de fruits : barbadines, bananes, fraises, pommes, vétiver, mélilot, bulbe de lys, etc..., etc..., et par le travail des larmes translucides du benjoin, elle obtient des alcools qui, en effet, fleurissent très bon. Elle vous bat l'épiplon de porc mâle avec de l'eau de laurier cerise, puis le cuit avec des fruits et vous fait ainsi des pâtes d'une infinie douceur et d'odeur suave. Attention, mesdames, ses poudres sont de



Dalat : vue générale

DALAT

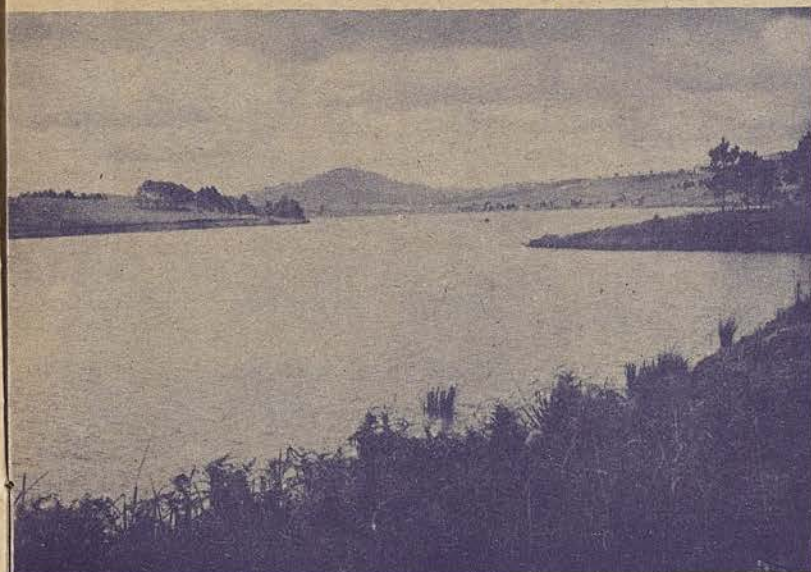
riz travaillé, de farine d'amandes douces et de bismuth lourd ; pas trace de carbonate de calcium, dont les cristaux infiniment petits mais durs éraillent et abîment la peau ! Et dans ses rouges à lèvres, pas d'éosine, qui est toxique !

Quand nous aurons dit qu'il y a des livres au Syndicat d'initiative, qu'on peut louer, pour la promenade, des chevaux grands comme des biques et pas méchants pour un sou, qu'enfin certaines boucles du Cam-Ly per-



Dalat : le Lac

« La Grenouillère »



automobilables et de sentiers ; dans le voisinage immédiat, il y a des points de vue : Robinson, les pics, les trois pins, etc... et de jolis sites : le lac des soupirs, le bois d'amour, etc... Les chutes du Cam-Ly sont tout près, et celles d'Ankroët à quelques kilomètres ; ce ne sont, d'ailleurs, que des chutes peu importantes, plutôt des cascades, mais si l'on a une auto, on voudra prendre la route de Saïgon, passer aux chutes de Lien-Khang, qui sont déjà mieux, s'arrêter un moment aux chutes de Gougah, qui sont majestueuses, et contempler longuement les chutes de Pongour, qui sont de véritables cataractes, dans un cadre d'une sauvage grandeur.

Voire ! et les pluies, me dirait-on ?

C'est vrai, sauf de janvier à mai il pleut souvent à Dalat. Mais pas

mettent aux amateurs de pêche à la ligne de prendre de petits poissons, nous aurons, je crois, tout dit des distractions du lieu, si l'on ne veut pas citer les communes occupations citadines des heures creuses : cinéma, bridge, poker, belote et papotages, tout cela permis à Dalat, bien entendu.

Mais Dalat est un centre idéal d'excursions superbes. Tout le plateau est beau, parcouru de routes

la gare





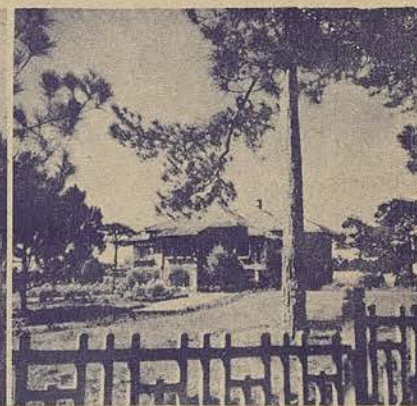
INDOCHINE

s'accumuler les bâtisses, se multiplier les autos et les gens, qui prendrait une allure de ville et perdrait sa véritable destination, sa sensible vertu : le repos.

Quand le docteur Yersin, avant la fin de l'autre siècle, découvrit Dalat, quand les premières missions y construisirent les premiers chalets, tous avaient une idée précise, juste et raisonnable en tête : choisir le meilleur lieu pour un sanatorium. J'ai l'impression qu'en s'écartant de cette conception première on s'égèrerait.

PAUL MUNIER.

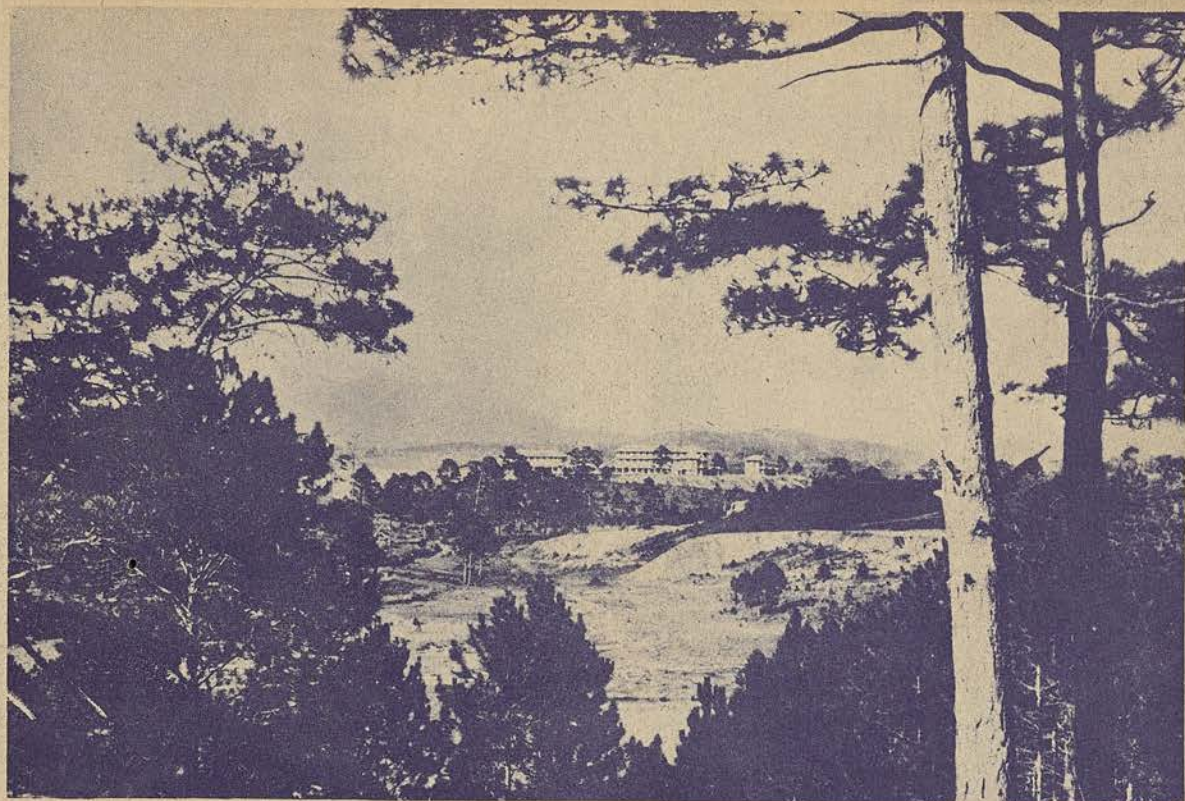
Paysages et chalets



autant qu'on le dit : cent cinquante jours par an ; c'est à peu près la fréquence des journées pluvieuses à Paris, certainement moins qu'à Brest ou à Bordeaux. Et la hauteur moyenne des pluies annuelles n'a rien d'énorme pour un pays tropical : 1.692 m/m. Moins qu'à Simla, la célèbre station d'altitude hindoue (1.780 m/m).

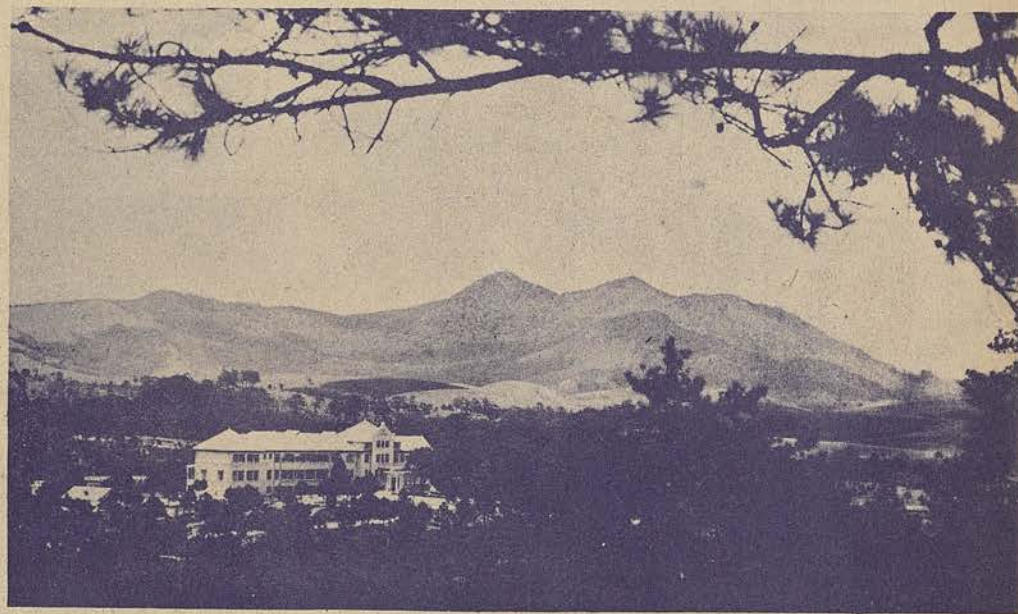
Admirablement situé, jouissant d'un climat salubre et tempéré, desservi par deux routes et un chemin de fer, Dalat est-il destiné à devenir une capitale administrative ? C'est le secret des dieux. Mais ce serait dommage. D'abord pour Hanoi, qui y perdrait beaucoup, puis pour Dalat même qui verrait se resserrer,



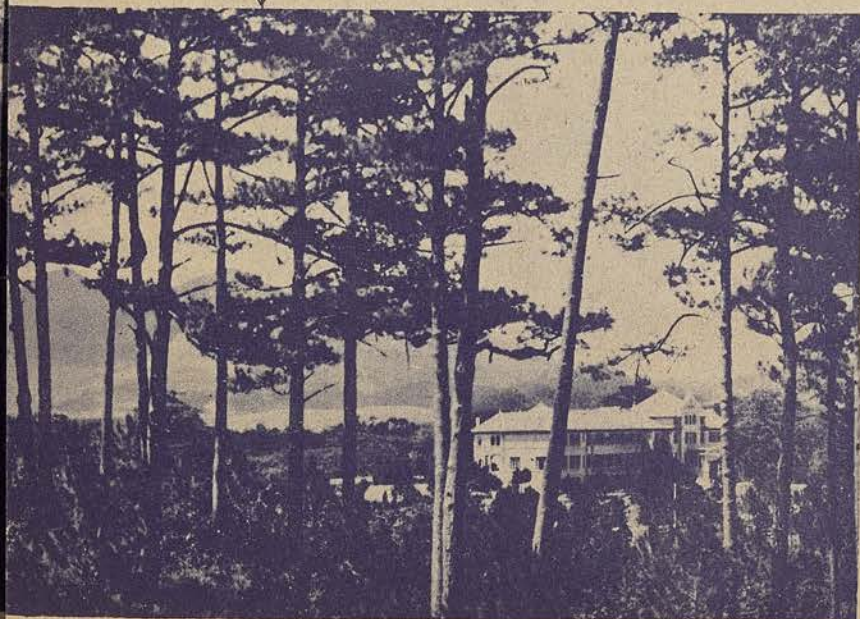


Dalat :
Le Grand Lycée

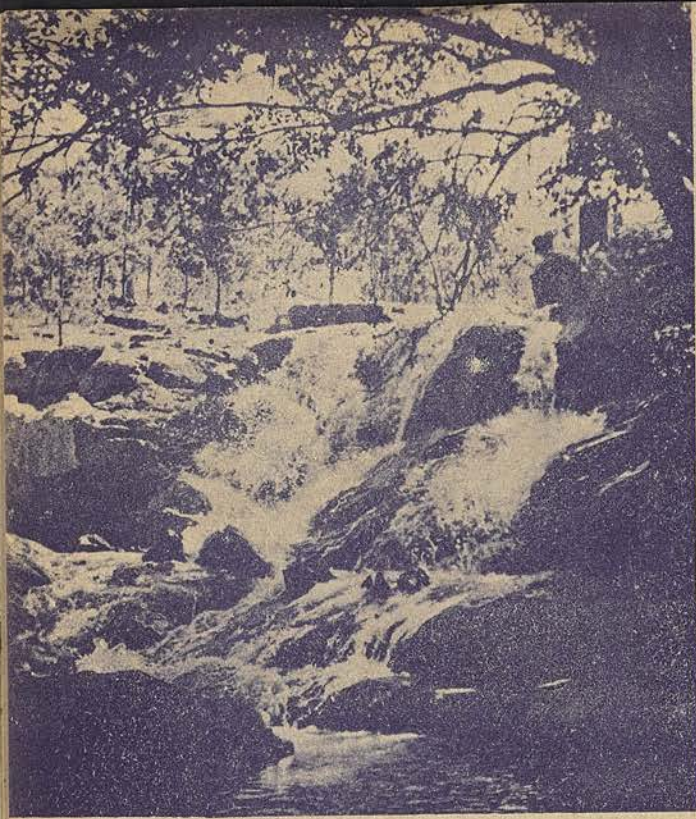
Le Couvent
des Oiseaux :
Vue générale



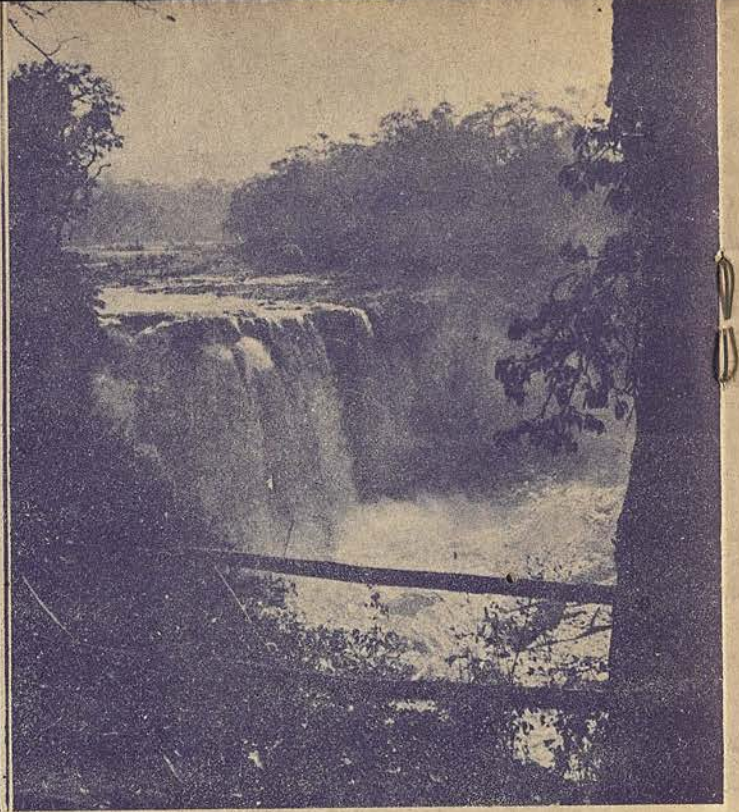
A travers
les pins



Une petite classe



Gougah



Cam-Ly

Les chutes
Pongour





Seize mille tonnes de sucre

par Pierre Andelle.

Sur le bord de la Plaine des Jongs, qui est presque un désert — un désert marécageux — (à quelques kilomètres pourtant du populeux et bruyant Cholon), voici qu'apparaissent pourtant des traces des travaux de l'homme : des champs de canne à sucre, ici et là, dominant les jongs. Ils se font plus nombreux, plus serrés, et bientôt bordent la route, qu'un étroit canal seulement sépare maintenant des hautes cannes bruissantes.

Dans un détour, soudain, se dégage l'horizon : deux hautes cheminées d'usine s'y profilent, d'où monte une lente fumée noire. C'est, au centre même de sa matière première, la Sucrerie ; c'est là que chaque année se distillent 400.000 litres de rhum, et que s'usinent 16.000 des 22.000 tonnes de sucre que l'Indochine consomme, — et, depuis peu, produit entièrement elle-même ; c'est là, en somme, le principal bastion de notre autarcie sucrière.





★★

La canne est là, tout autour ; des canaux la desservent, où six cents sampans circulent constamment du champ où elle est débitée jusqu'à l'usine même, dont ils garnissent le quai en rangs serrés. De fortes mâchoires s'en saisissent, et aussitôt les élévateurs l'emmènent se faire broyer... C'est le commencement de la chaîne, à la sortie de laquelle nous trouvons le morceau de sucre dans son emballage individuel, rangé en boîtes, elles-mêmes mises en caisses...

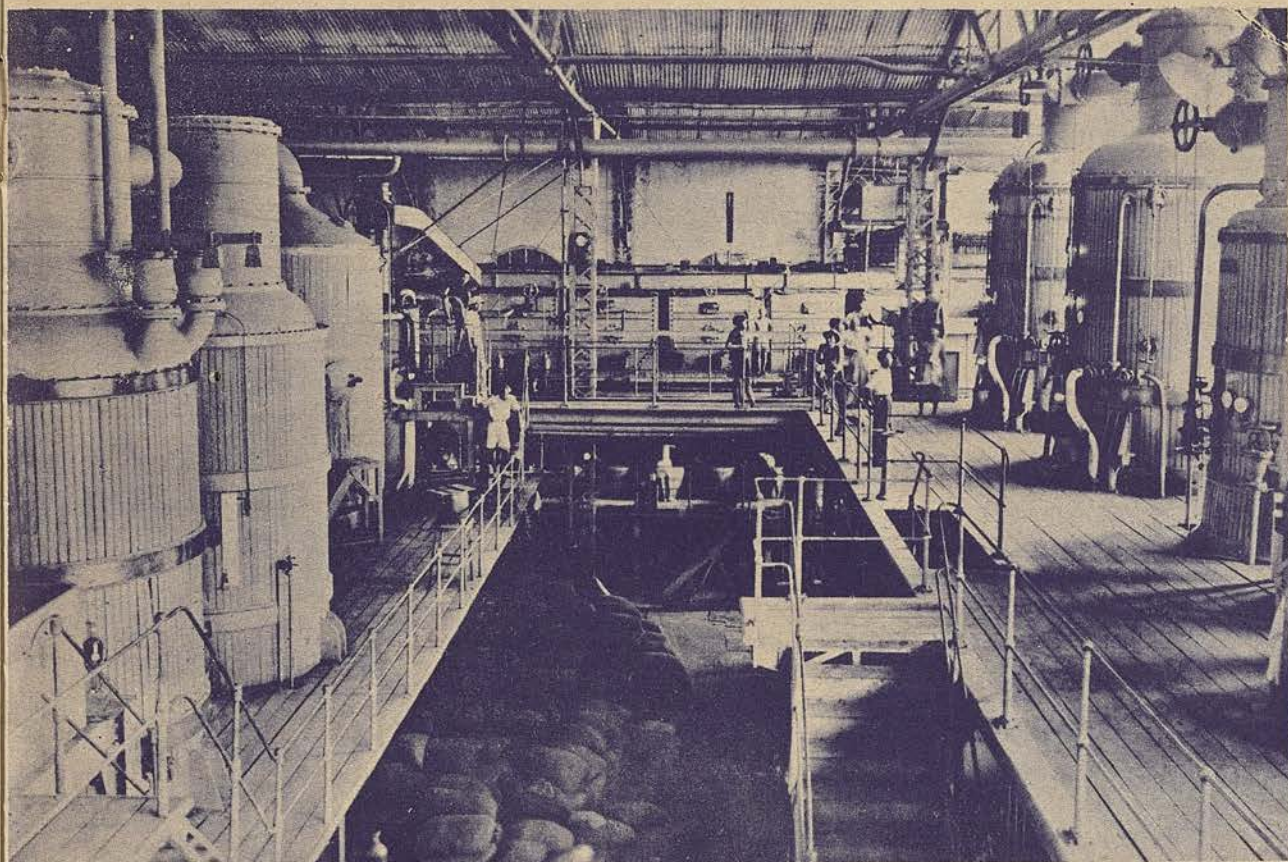
★★

En 1925, la Société des Sucreries et Raffineries de l'Indochine acheta, sur ce terrain de Hiép-Hoa, une usine munie d'un matériel relativement moderne qui venait de s'y monter, au bord du Vaïco Oriental.

Les débuts furent difficiles, pénibles, coûteux. A force de persévérance et d'expérience, à force aussi de lourds sacrifices, le matériel se transforma et s'harmonisa. En 1928 on avait traité 16.000 ton-

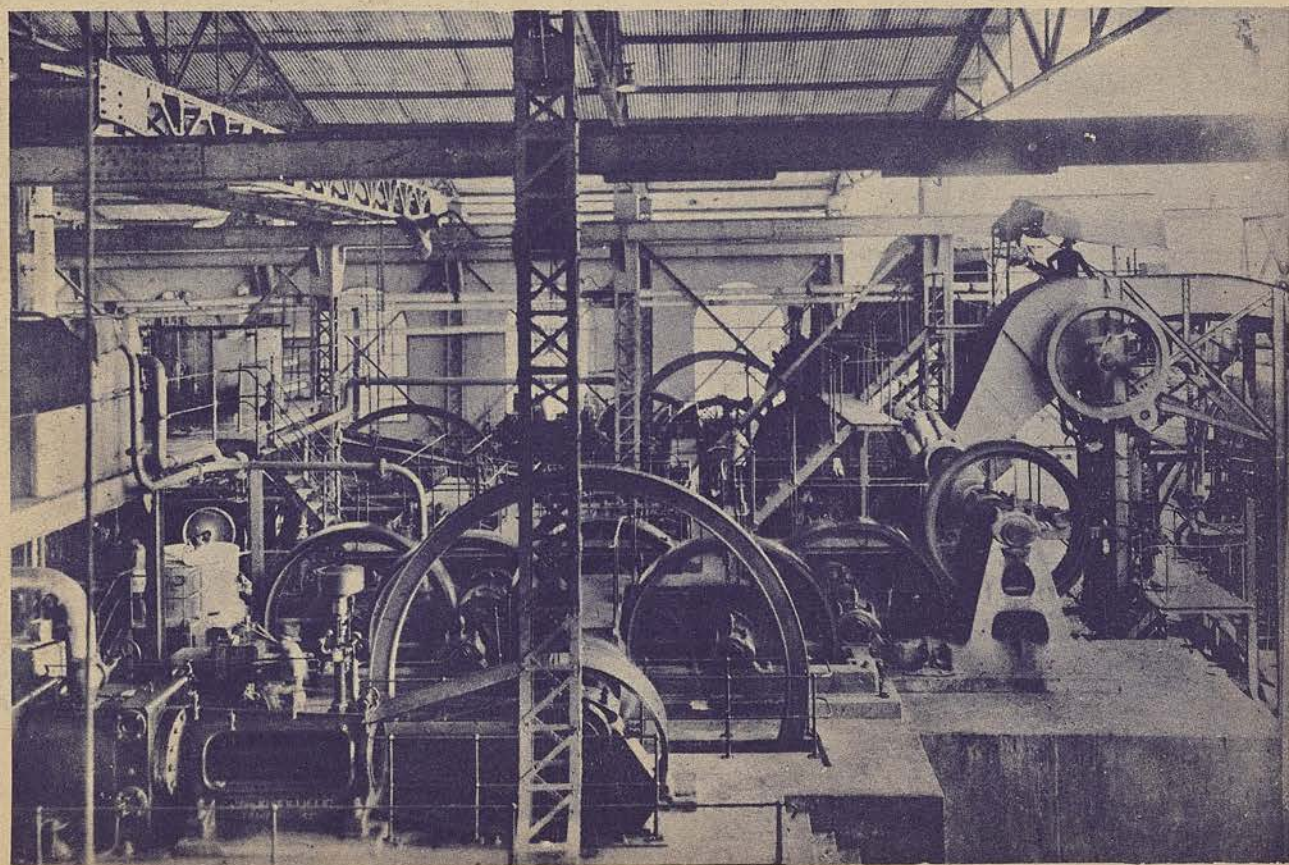
La canne arrive par sampans à l'usine, où, aussitôt, elle est engagée dans la chaîne

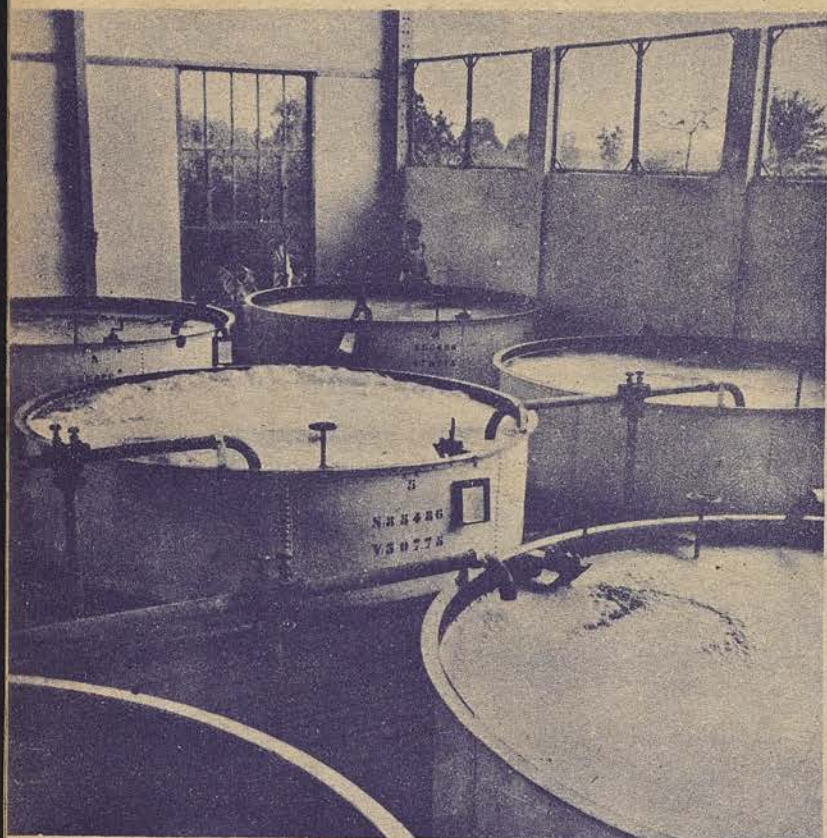




↑ Ensemble des deux évaporations

Atelier des moulins ↓





nes de canne : on en traite 200.000 en 1939, et, à l'époque de la récolte, l'installation actuelle permet d'en travailler 1.200 tonnes par jour.

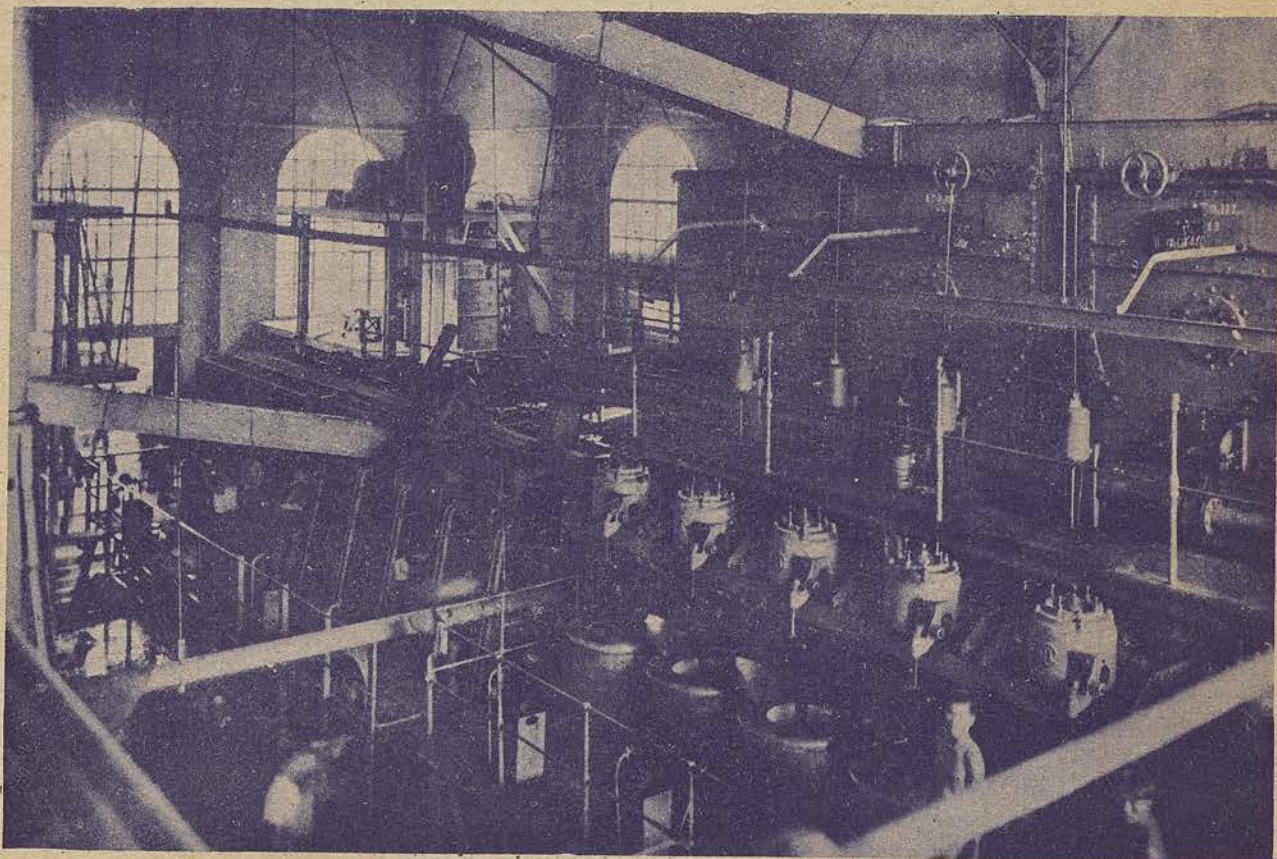
★★

La grosse difficulté fut longtemps de s'approvisionner : il fallait que la canne arrivât abondamment, régulièrement, et qu'elle fût de bonne qualité. La Société en vint à s'occuper directement de la culture.

Elle dut convaincre l'indigène de la nécessité d'endiguer ses champs, de les diviser, de piocher profondément pour relever la terre et l'éloigner du plan d'eau. Elle dut rechercher les meilleures variétés, déterminer les meilleurs engrais. Elle dut consentir des prêts et des avances, notamment sous la forme d'engrais et de boutures.

Autrefois déshéritée, cette région est aujourd'hui transformée. Plus de cinq mille hectares de la Plaine des Joncs ont été désalunés. Le rende-

Atelier de turbinage



ment à l'hectare, qui atteignait péniblement 20 tonnes, est passé à 60, parfois à 70, 80, même 90.

La Société a établi elle-même une plantation modèle de 800 hectares, construisant 30 kilomètres de digues et 42 kilomètres de canaux. Confié uniquement à des métayers indigènes, le travail — un véritable jardinage — est entièrement fait à la main ; c'est là que se constatent les plus hauts rendements.

300 métayers, 3.500 petits propriétaires, 15.000 ouvriers agricoles (ces derniers employés seulement six mois par an), 800 ouvriers à l'usine, 120 employés, vivent de l'entreprise.

Celle-ci, pour son personnel, a réalisé sur son domaine un ensemble d'œuvres sociales très important. A Hiêp-Hoa s'est créée une véritable petite ville, un coquet centre urbain comprenant

école, garderie d'enfants, maternité, terrain de sports, salle de fêtes, cercle, etc...

Répétons-le : l'Indochine aujourd'hui produit elle-même tout le sucre qu'elle consomme, et Hiêp-Hoa seul en fournit plus des deux tiers, près des trois quarts. Ainsi la colonie évite-t-elle chaque année une sortie de capitaux — et en devises étrangères — de l'ordre de 4 millions et demi de piastres. Plusieurs dizaines de milliers de personnes vivent de cette industrie, qui a suscité la mise en valeur de terres naguère incultes.

Ce n'est là qu'un exemple, entre tant, de la nouvelle figure qu'a prise l'Indochine dans les dix dernières années, et qu'on ignore trop. Un exemple aussi, et aussi pris entre tant, de l'effort français, en capitaux et en hommes.

PIERRE ANDELLE.



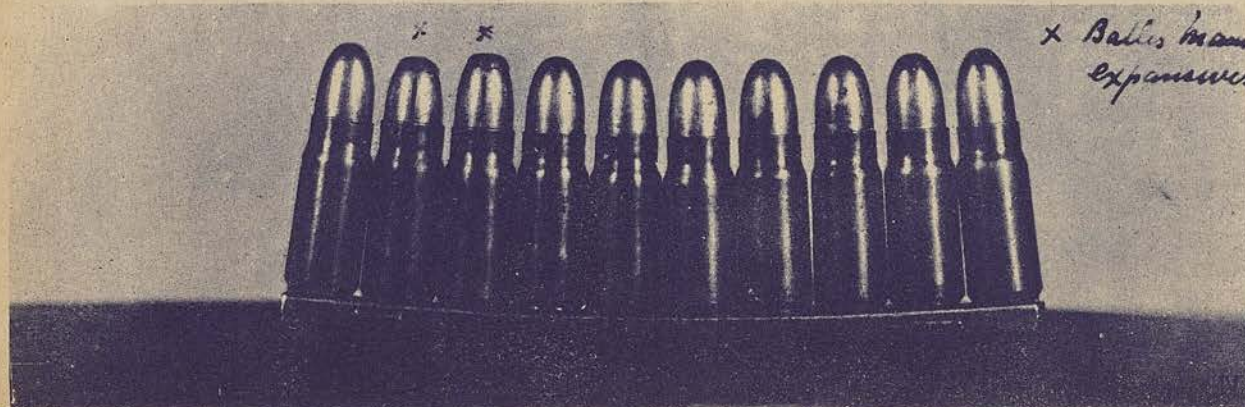
DOCUMENTS

Voir notice page 9

II



x Ballus Hammer
expansives



x Ballus Hammer
expansives

(1)

วันที่ ๒๕ กุมภาพันธ์ ๒๕๐๔

หนังสือต่าง ๆ ลงในทวี ชลช. ข. พ. ท. ก.
/ ท. พ. ท. ก. ๕๑๖๖ / ๒๕๐๔ / ๑๖๖
๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

ที่ ๑ ๒๕๐๔ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

- ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๒ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๓ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๔ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๕ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๖ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๗ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๘ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๙ ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

๑๖๖๖ / ๑๖๖๖ / ๑๖๖๖

DOCUMENTS

Peu de temps après la signature de l'armistice entre l'Indochine et la Thaïlande, nous avons arrêté quelques gendarmes siamois, commandés par un sous-lieutenant, qui avaient indûment pénétré dans la zone d'occupation française fixée par la convention de Saïgon.

Le sous-lieutenant, nommé Samphao Phadouvarn, a été trouvé porteur, entre autres objets, de deux chargeurs de 10 cartouches chacun, utilisables pour les pistolets-mitrailleurs Mauser.

Trois de ces vingt cartouches étaient des balles expansives, dites « dum-dum », constituées par un noyau de plomb non entièrement chemisé ; la chemise est en outre fendue par 4 traits de scie disposés dans le sens longitudinal.

Le sous-lieutenant Samphao Phadouvarn a reconnu, par la déclaration suivante, avoir été porteur de ces projectiles au moment de son arrestation :

LISTE DES OBJETS M'AYANT APPARTENU ET SAISIS PROVISOIREMENT PAR L'AUTORITE MILITAIRE FRANÇAISE

30 billets de banque de 1 tical . . . Tcx.	30,00
Pièces divisionnaires de 5 satangs . . .	2,00
Pièces divisionnaires de 10 satangs . . .	7,10
Pièces divisionnaires de 1 satang en laiton	0,06

Total Tcx. 39,16

1 chargeur de 10 cartouches dont 1 non entièrement chemisée et avec fentes d'expansion ;

1 chargeur de 10 cartouches dont 2 non entièrement chemisées et avec fentes d'expansion.

Le Sous-lieutenant de gendarmerie,
SAMPHAO PHADOUVARN

Nous reproduisons, à la page ci-contre, l'original autographe de ce document (1). La photo II montre les trois balles expansives, les photos

III et IV, les chargeurs de 10 cartouches où avaient été glissées ces balles (la deuxième en partant de la gauche sur la photo III, les deuxième et troisième en partant de la gauche sur la photo IV).

A ce propos, on lira avec intérêt le texte d'un certain engagement pris à La Haye par le Siam comme par la France :

DECLARATION CONCERNANT L'INTERDICTION DE L'EMPLOI DE BALLES QUI S'EPANOUISSENT OU S'APLATISSENT FACILEMENT DANS LE CORPS HUMAIN, SIGNEE A LA HAYE LE 29 JUILLET 1899.

Les soussignés, Plénipotentiaires des Puissances représentées à la Conférence Internationale de la Paix à la Haye, dûment autorisés à cet effet par leurs Gouvernements,

s'inspirant des sentiments qui ont trouvé leur expression dans la Déclaration de Saint-Pétersbourg du 29 novembre, 11 décembre 1868,

Déclarent :

Les Puissances contractantes s'interdisent l'emploi de balles qui s'épanouissent et s'aplatissent facilement dans le corps humain, telles que les balles à enveloppe dure dont l'enveloppe ne couvrirait pas entièrement le noyau ou serait pourvue d'incisions.

Cette Déclaration a été signée, pour la France, par Léon Bourgeois, G. Biourd et d'Estournelles de Constant ; pour le Siam, par Phya Suriya Nuvatr et Visuddha.

Le Maréchal a dit :

TOUS LES PEUPLES ONT CONNU TOUR A TOUR LES SUCCES ET LES REVERS. C'EST PAR LA MANIERE DONT ILS REAGISSENT QU'ILS SE MONTRENT FAIBLES OU GRANDS.

LA SEMAINE...

... EN INDOCHINE

L'Armistice est prolongé... sans l'être...

La réponse du Gouvernement français, sans accepter tous les termes proposés par Tokyo, permettait toutefois la poursuite des négociations. Elles se sont poursuivies, en effet ; et les hostilités n'ont pas repris le 7 mars.

A vrai dire, l'armistice n'a pas été prolongé à proprement parler. Mais les ex-belligérants se sont engagés à faire comme s'il l'était, pour permettre aux diplomates de continuer leurs entretiens.

Pourparlers

La presse japonaise, au début de la semaine, avait pris à notre égard un ton assez vif, qui est devenu beaucoup plus mesuré à partir du 7.

Tous les correspondants de presse accrédités à Tokyo se sont montrés soudain, vers le 7 mars, beaucoup plus optimistes, et ne se sont pas fait faute d'annoncer des signatures définitives chaque jour pour le lendemain.

L'agence indochinoise d'informations, beaucoup plus réticente, n'est sortie de son mutisme que pour dire, ou à peu près, qu'elle n'avait rien à dire (tout cela ne sonne pas très juste...). Citons :

8 mars. — On ne peut obtenir à Hanoi aucune confirmation des nouvelles de source japonaise d'après lesquelles la conclusion d'un accord définitif serait imminente à Tokyo.

L'extrême réserve gardée à ce sujet par les cercles officiels pourrait laisser supposer que les difficultés rencontrées au cours des conversations n'ont pu être encore aplanies. Cette hypothèse paraît pourtant en contradiction avec l'optimisme qui, sans aucune dissonance, donne le ton de la presse japonaise.

9 mars. — D'après les informations de source japonaise, les échanges de vues auraient été particulièrement actifs, au cours des dernières journées, entre le Gaimusho et la délégation française à la conférence de Tokyo.

Bien que la presse nipponne ait adopté à la fin de la semaine une attitude plus courtoise et plus impartiale à l'égard de l'Indochine et de la France, on ne peut toujours obtenir à Hanoi aucune indication permettant de croire à un progrès substantiel des négociations. Aussi les milieux hanoïens se demandent-ils à quelle cause doivent être attribués les retards qu'il faut bien constater, malgré les affirmations en sens contraire des organes d'information japonais.

La courtoisie actuelle de ceux-ci permet-elle de mettre en doute les dispositions conciliatrices du Japon ? Evidemment non. De son côté, la France a donné, non pas seulement en paroles mais en actes, la preuve indiscutable de son désir sincère d'aboutir à un compromis, même au prix de concessions qu'on croit savoir sévères, pourvu que le compromis soit honorable.

On est donc amené à se demander si les difficultés qu'on suppose subsister à Tokyo ne seraient pas dues à l'intransigeance thaïlandaise.

Sans aller jusqu'à l'expression, sans doute excessive, d'un journaliste indochinois qui parlait dernièrement, à ce propos, d'un « chantage à l'amitié », on ne peut se défendre d'un certain malaise en rapprochant, d'une part, la stagnation des entretiens de Tokyo, et, d'autre part, les dithyrambes que la presse et la radio de Bangkok ont prodigués, depuis le début des négociations, à l'amitié nippo-thaïlandaise.

D'autre part, il n'est pas possible de négliger le fait que, anticipant sur la conclusion des pourparlers, et sans même attendre leur issue, les autorités siamoises ont donné

pour consigne à leur peuple de témoigner spontanément son allégresse, à l'aide de sonneries de cloches et de gongs et d'un pavoisement général aux couleurs thaïlandaises et japonaises.

On ne saurait s'empêcher de penser que ces diverses manifestations n'ont pu que gêner l'action nipponne, en tentant de la compromettre et en affichant les sentiments d'un allié à l'égard d'une puissance qui ne s'est jamais présentée elle-même que comme médiatrice.

Il convient d'observer, toutefois, que l'attitude siamoise peut avoir été dictée également par des nécessités d'ordre intérieur. Au surplus, les rumeurs répandues par certaines émissions radiophoniques d'Extrême-Orient, et d'après lesquelles, en contre-partie des gains territoriaux obtenus aux dépens de l'Indochine, le Siam offrirait au Japon l'usage de certaines bases et diverses autres facilités d'ordre militaire, ont été officiellement démenties par Bangkok, et n'ont jamais été confirmées à Tokyo.

... EN FRANCE

Le prestige du Maréchal

Les autorités allemandes, écrit le Journal de Genève, ont tout intérêt à ce que les dirigeants de la France soient écoutés et capables de rallier l'opinion en créant peu à peu un climat favorable à l'entente nécessaire à réaliser sur une base d'égalité entre les deux Etats dont les dissentiements ont suscité deux guerres aussi semblables que stériles.

Pour accomplir cette œuvre, le Maréchal reste le plus qualifié, il sera toujours considéré comme l'interprète de la Nation. La présence du Maréchal est une garantie de tranquillité intérieure ; du point de vue extérieur, il reste fidèle à sa ligne de conduite, à la collaboration telle qu'il l'a définie, et il vient de démontrer qu'il cherche à la faciliter.

Ce prestige du Maréchal est apparu dans tout son rayonnement au cours du voyage que le Chef de l'Etat vient de faire à Saint-Etienne et à Roanne, dans la région la plus industrielle, la plus ouvrière de la France non occupée.

La Gazette de Lausanne a tiré la leçon de cette tournée :

Le prestige du Maréchal Pétain est tel qu'il a fait disparaître entièrement les vieux préjugés politiques, car c'est dans les centres réputés les plus rouges que l'accueil a été le plus chaleureux. Les ouvriers ont salué de leurs acclamations sa condamnation sévère du Front Populaire et de la démagogie qui avaient fait leur malheur.

Le discours du Maréchal

Parlant du haut du balcon de l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne, et s'adressant aux ouvriers, aux techniciens et aux patrons français, le Chef de l'Etat les a adjurés de se pénétrer de la doctrine du bien commun au-dessus des intérêts particuliers, de s'instruire des méthodes d'organisation du travail capables de permettre un meilleur rendement et plus de justice, et de s'informer des réalisations sociales déjà accomplies dans le passé par des hommes clairvoyants et généreux :

Le rôle de l'Etat doit se borner à donner à l'action sociale son impulsion, à indiquer les principes et le sens de l'action, à stimuler et à orienter les initiatives. En réalité, les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées qui si le prolétaire qui vivait en France accablé par l'isolement, retrouve dans la communauté du travail les conditions d'une vie digne et libre en même temps

que des raisons de vivre et d'espérer. La transformation de cette communauté peut seule fournir la base de la profession organisée qui est elle-même la communauté des communautés. Cela exige qu'une élite d'hommes se donne à cette mission. Ces hommes existent parmi les patrons, les ingénieurs, les ouvriers.

C'est par l'action de tous que l'œuvre définitive s'accomplira sous l'autorité et avec l'encouragement de l'Etat. Pour entreprendre cette œuvre fondamentale, qui sera la nôtre, on fera une large enquête à laquelle participeront tous ceux qui veulent se dévouer à la grande cause de la paix sociale et de la justice.

Tous les travailleurs, patrons, techniciens, ouvriers sont aux prises chaque jour avec de nouvelles difficultés, conséquences de la situation présente de notre pays. Il est donc urgent qu'ils aient la possibilité de défendre leurs intérêts légitimes, d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations. Il est indispensable de créer des organismes qui pourront résoudre vite les questions posées ou donner à l'ouvrier les moyens de le faire sans que ses décisions soient paralysées par une organisation insuffisante des problèmes ou une organisation administrative trop lente à se mouvoir.

Tel est l'objet de la première loi sur l'organisation professionnelle. Elle se limite à créer des organismes simples qui ne seront pas des organisations de classe, mais des comités sociaux. Patrons et techniciens chercheront ensemble la solution des problèmes actuels dans une commune volonté de justice, dans le souci constant d'apaiser par l'entraide les misères et les angoisses de l'heure.

Le Maréchal a poursuivi :

Travailleurs français ! Je vous demande d'entendre mon appel. Sans votre adhésion enthousiaste à l'œuvre de reconstruction nationale et sociale, rien de grand ne peut être fait. Sachez vous y donner avec un désintéressement total.

Ouvriers, mes amis, n'écoutez plus des démagogues qui vous ont fait trop de mal et vous ont nourris de désillusions. Il vous ont promis « le pain, la paix, la liberté » : vous avez eu la misère, la guerre, la défaite. Pendant des années, les démagogues ont affaibli la Patrie et ont exaspéré les haines, mais ils n'ont rien fait d'efficace pour améliorer les conditions des travailleurs, parce que, vivant de leur révolte, ils avaient intérêt à encourager ses causes.

Le Maréchal a rappelé ensuite aux ingénieurs que le Chef est celui qui sait se faire obéir et aimer ; et, aux patrons, que leur égoïsme a souvent été le meilleur auxiliaire du communisme.

Ouvriers, techniciens et patrons, si nous sommes aujourd'hui confondus dans le malheur, c'est qu'hier vous avez été assez fous pour vous montrer le poing. Cherchez à vous mieux connaître, renoncez à la haine, on ne construit que dans l'amour. En faisant de la France une société humaine, stable et pacifiée, vous serez les meilleurs artisans du redressement de la Patrie.

Les pertes de l'armée française

100.000 tués (dont on a retrouvé tombés seulement 80.000), 130.000 blessés (recensés), 1.500.000 prisonniers. Tel est le bilan que publie, pour la première fois en France, M. Jean Labusquière dans son livre : *La vérité sur les combattants*. La bataille qui a causé ces pertes — dans l'armée seulement — a été plus meurtrière que les trois premiers mois de la guerre de 1914. Le bilan même approximatif des morts et des blessés dans la population civile n'a pu être dressé ; mais il a aussi été très lourd.

Il faut aussi remarquer que les 80.000 « tombés », dénombrés actuellement, ne l'ont été que sur le territoire français. On ignore encore le nombre des « tombés » retrouvés en Norvège, Hollande, Belgique.

Or le nombre des combattants proprement dits ne dépassait pas 1 million d'hommes. Ainsi l'ennemi a frappé plus de 2 Français sur 10 dont 1 mortellement, c'est-à-dire une proportion extrêmement élevée.

Au sujet du rôle des officiers, M. Labusquière écrit

notamment : « Neuf Généraux sont tombés au Champ d'Honneur, se battant parfois les armes à la main parmi leurs officiers d'Etat-Major et leurs hommes dans leur poste de commandement investi. Sur 234 Généraux d'active, 130 sont aujourd'hui prisonniers et partagent volontairement le sort de leurs hommes ».

40.000 officiers ont disparu, tués, blessés, prisonniers — proportion de 30 à 40 % équivalant à celle des cadres de la troupe — ; 14.500 officiers d'active soit 66 % de l'effectif sont restés sur le champ de bataille, tombés ou captifs.

Dans les services de l'arrière, en principe à l'abri du feu, 20.000 officiers sur 59.000 — dont 4.000 d'active — ont été tués, blessés ou prisonniers, soit 34 % du total.

Darlan à Paris, Weygand à Vichy

L'Amiral Darlan s'est rendu à Paris, où il a eu toutes sortes de contacts, notamment avec M. Pierre Laval et avec les autorités allemandes.

Toutes ces entrevues ont été cordiales. On précise même que le Président du Conseil a déjeuné avec M. Laval, avec qui il s'est entretenu amicalement de la situation générale.

« On espère dans les milieux politiques, déclare Havas à ce propos, que ce voyage permettra de mettre fin à la psychose de crise dont on percevait encore certains symptômes. Le dernier remaniement ministériel est considéré comme susceptible d'apporter au gouvernement une stabilité qui lui donnera le moyen de faire face avec toute l'autorité nécessaire aux questions de toute sorte qui peuvent se poser. »

De son côté, le Général Weygand est arrivé, en avion, d'Alger à Vichy. Son voyage, semble-t-il, a suscité des interprétations diverses. Une note d'allure officieuse met les choses au point ; le Gouvernement vient d'être remanié, le Général Weygand était resté cinq mois sans se rendre à Vichy : il était normal qu'il vînt rendre compte et prendre contact.

La politique économique

M. Bouthillier a ainsi défini sa politique :

— dans le domaine économique, limiter les exportations aux produits non indispensables et donner la priorité aux importations utiles ;

— dans le domaine monétaire, empêcher la fuite des capitaux par le contrôle des changes et assurer le démarrage de l'économie intérieure par des avances de l'Etat aux initiatives privées et le financement d'importants travaux publics ;

— dans le domaine financier enfin, assurer la circulation des capitaux en neutralisant l'influence qu'ils pourraient avoir sur le sort de la monnaie.

Dans ce dessein, le Gouvernement a institué notamment le paiement des marchés par traites et l'extension à de nombreux règlements du paiement par virement bancaire. Ainsi la masse de papier-monnaie ne s'accroît-elle pas. Ces mesures empêchent la fuite des capitaux à l'étranger, elles ramènent dans les caisses du Trésor les sommes avancées à l'économie ; les prix sont sévèrement contrôlés et la valeur de la monnaie reste intacte.

Deux nouvelles lois stipulent :

la première, que les actions des Sociétés ne pourront désormais être négociées que sous forme nominative, à moins qu'elles ne soient déposées chez un agent de change ou dans un établissement agréé par le Ministre des Finances ; les mutations d'actions ne se feront que par l'intermédiaire d'un officier ministériel ou d'un établissement agréé ;

la seconde : les dividendes et les tantièmes sont bloqués et ne devront pas être supérieurs à ceux du meilleur des trois derniers exercices clos avant le 1^{er} janvier 1940. Les dividendes inférieurs à 6 % du capital pourront atteindre ce taux. Enfin dans les nouvelles entreprises, les capitaux versés depuis le 1^{er} janvier 1940 pourront recevoir un dividende maximum égal à 8 %.

Les conséquences du blocus

« En obligeant le continent européen à se replier sur lui-même et à utiliser ses ressources au mieux, le blocus britannique précipite l'évolution historique de l'organisation économique de ce continent », souligne une note publiée par l'Office Français d'Information.

Les nouvelles et sévères restrictions alimentaires, comme la pénurie de charbon et de pétrole, sont les conséquences directes du blocus britannique.

« L'Ambassadeur de France à Washington, poursuit la note, déploie tous ses efforts pour assurer au moins la nourriture des enfants et au cours de son voyage au Puy, le Maréchal a eu l'occasion en visitant la cantine scolaire de la Maison de la Légion d'exprimer sa satisfaction et sa gratitude au Secours Américain, dont il a remercié le représentant pour l'aide apportée par les Etats-Unis aux enfants de la zone inoccupée.

Mais la bonne volonté des organisations charitables américaines se heurte à ceux qui croient que le blocus peut avoir une influence sur l'évolution de la guerre, en s'appuyant sur l'opinion de certains émigrés, et à la décision de l'Amirauté britannique qui entend poursuivre son implacable politique.

Une solution s'ébauche cependant qui pourrait contrebalancer efficacement le blocus maritime : c'est celle d'une sorte de « blocus continental » qui résulterait du rapprochement économique de toutes les Puissances européennes privées de communications maritimes régulières avec l'Amérique, l'Afrique et l'Extrême-Orient.

Déjà la France s'est engagée dans cette voie par des accords intervenus avec les autorités allemandes pour l'industrie métallurgique, pour la fabrication des soies et des laines artificielles. »

Le retour des Chartreux...

A propos de la loi qui reconnaît l'existence légale de la Congrégation religieuse des Chartreux et lui restitue officiellement ses biens en France, on remarque que la loi présente la particularité de ne comprendre aucune référence aux nombreuses lois et aux innombrables décrets pris dans des sens les plus divers en France depuis la révolution française pour réglementer l'activité des Congrégations religieuses. Elle ne fait pas même mention des lois votées en 1905 sous le Gouvernement d'Emile Combes et qui avaient provoqué l'expulsion de nombreuses Congrégations, dont celles des Chartreux. La loi constitue donc le premier texte d'une nouvelle législation.

Dans les milieux autorisés, on déclare qu'il convient « que la première famille religieuse réintégrée ainsi officiellement dans la communauté nationale soit celle des Chartreux » et l'on ajoute que cette mesure de justice se place parfaitement dans le cadre de la politique poursuivie par le Gouvernement du Maréchal, qui s'efforce, de toutes manières, de remettre en honneur ce qui est caractéristique de l'âme française.

On peut donc prévoir que des mesures analogues seront prises à plus ou moins longue échéance en faveur des autres ordres religieux.

... et les biens ecclésiastiques

Plus de 20 millions de francs de biens ecclésiastiques sous séquestre depuis 1905, date de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, vont faire retour aux associations diocésaines, qui depuis 1923 ont succédé aux anciennes maisons épiscopales pour administrer les biens de l'Eglise.

La loi nouvelle ne fait du reste que reprendre presque intégralement le texte de l'article d'une loi des finances présentée à la Chambre des Députés par M. Raymond Poincaré en 1928, ce qui provoqua la rupture de l'Union Nationale par la retraite de M. Edouard Herriot et des autres Ministres radicaux du Gouvernement. M. André Tardieu reprit plus tard ce même texte dans un projet de loi spécial et le présenta à la Chambre qui l'adopta le 29 mars 1929.

Depuis cette date, soit depuis plus de 10 ans, le projet était en instance devant le Sénat, qui s'est toujours refusé à l'examiner. En le promulguant sous la forme d'une loi, le Gouvernement du Maréchal Pétain met fin à certaines rancœurs nées de la loi de séparation qui existaient encore dans l'esprit de certains catholiques.

... DANS LE MONDE

Balkans

L'adhésion de la Bulgarie au pacte tripartite a été immédiatement suivie de l'entrée dans ce pays des troupes allemandes.

Celles-ci, selon le *Times*, disposeraient désormais dans les Balkans de 225 divisions, dont 12 blindées et 10 motorisées. Il faut désormais considérer comme impossible un débarquement britannique à Salonique ; les espoirs anglais, ou prêtés à l'Angleterre, de dresser contre le Reich un front balkanique, sont évanouis.

Que reste-t-il ? La Yougoslavie : sous une forme ou sous une autre, va-t-elle incessamment se ranger du côté de l'Axe ? Non peut-être par adhésion formelle au pacte tripartite (on ne semble pas y être encore très germanophile ni italophile) : mais la géographie souveraine lui permet-elle de garder son quant-à-soi ?

La Grèce : on y dément avec acharnement la possibilité d'un armistice avec l'Italie. Cependant sa position devient difficile. On parle de compensations qui lui seraient offertes (en Albanie peut-être ?) en échange d'un couloir vers Salonique et la mer concédé à l'Allemagne. Ce ne sont encore que des hypothèses, ou des rumeurs.

La Turquie : pourra-t-elle, ainsi entourée et circonvenue, faire autre chose que de s'incliner ?

L'accès des Allemands à la Méditerranée Orientale semble aujourd'hui un fait virtuellement acquis.

Ce qu'en dit l'U.R.S.S.

L'U. R. S. S. n'approuve pas. Avisé du consentement donné par Sofia à l'entrée des troupes allemandes en Bulgarie — consentement officiellement présenté comme « ayant pour but de maintenir la paix dans les Balkans » —, le Gouvernement soviétique a déclaré :

1° Il ne peut partager cette attitude qui a pour résultat, indépendamment de la volonté du Gouvernement bulgare, non pas la consolidation de la paix, mais l'extension de la zone de guerre et l'entrée de la Bulgarie dans le conflit ;

2° Le Gouvernement soviétique, fidèle à sa politique de paix, n'est pas en mesure en conséquence de donner aucune aide au Gouvernement bulgare, pour la réalisation d'une telle politique.

Protestation, certes, assez ferme ; et c'est, semble-t-il, la première fois que Moscou désapprouve si nettement une entreprise allemande... Mais :

1° La Russie soviétique pouvait chercher à ne pas décevoir — en paroles — les amitiés qu'elle a en Bulgarie, où l'opposition au Reich n'était pas sans force, bien qu'elle fût impuissante ;

2° Moscou a soigneusement attendu, pour protester, que le fait soit accompli, après avoir gardé un prudent silence tant qu'il se préparait ; et on peut dire qu'il s'est préparé au grand jour.

Protestation, en somme, toute platonique, et, pensons-nous, délibérément platonique.

Les opérations

Sur mer et par avions, les actions se poursuivent, de part et d'autre, sans faits marquants. La Libye demeure à l'arrière-plan. L'Afrique Orientale italienne continue à s'effriter sous les coups britanniques. Le fait important demeure la poussée allemande dans les Balkans, qui modifie profondément l'économie des dispositifs militaires.

"Prêt et Bail"

Le projet de prêt et bail a été voté au Sénat américain par 60 voix contre 31. Les amendements principaux ont été rejetés.

La loi autorise le Président :

1° A faire travailler pour la défense nationale les usines, les arsenaux et les chantiers navals américains ;

2° A céder, à vente ou à bail, par échange ou transfert, du matériel de guerre à tous les pays dont la défense est considérée comme vitale pour les Etats-Unis ;

3° A faire construire ou fabriquer par l'industrie américaine du matériel de guerre pour tout pays étranger se trouvant dans une position telle que sa défense est vitale pour les Etats-Unis ;

4° A réparer et reconditionner les moyens de défense destinés à tout Gouvernement étranger se trouvant dans le cas du paragraphe ci-dessus ;

5° A communiquer à tels gouvernements toutes les informations nécessaires en ce qui concerne tout le matériel de guerre fourni ;

6° A permettre l'importation du matériel de défense se trouvant dans le cas du paragraphe ci-dessus.

La mort d'Alphonse XIII

L'ancien roi d'Espagne avait su témoigner pour notre pays d'une sympathie agissante :

Ami de la France, écrit Wladimir d'Ormesson dans le *Figaro*, le Roi Alphonse XIII le fut en effet toujours et il le montra pendant la guerre de 1914. Le dévouement sans borne qu'il apporta à nos prisonniers resta légendaire. Il évoquait volontiers d'ailleurs les origines de sa maison et les liens qui le rattachaient à nos plus vénérables traditions.

Parlant de l'activité du Roi pendant la guerre, Charles Maurras écrit dans l'*Action Française* :

Cet arrière-petit-fils de Henri IV et de Louis XIV témoigna à la France la plus précieuse des affections. Son œuvre de bonté, de charité et d'humanité fait l'un des meilleurs souvenirs de l'histoire des hommes. Avec le Vatican, avec la Suisse, il porta aussi haut que possible le sentiment de ce qui nous relie les uns aux autres et nous empêche de tourner en fauves des forêts.

LA VIE INDOCHINOISE

Sollicitude impériale

Tous ceux qui ont approché la Souveraine d'Annam connaissent sa souriante bonté et savent quel profond sentiment de charité anime S. M. Nam-Phuong envers les déshérités de la vie.

On se souvient des nombreux gestes de générosité et de sollicitude en faveur des pauvres, des malades, des œuvres d'assistance sociale qu'Elle a l'habitude de visiter en compagnie de M^{me} Graffeuil, femme du Résident Supérieur en Annam.

La situation actuelle ne pouvait la laisser indifférente aux familles des tirailleurs annamites en service loin de leur pays natal et l'activité charitable de Sa Majesté Nam-Phuong s'est encore orientée de ce côté. C'est dire qu'en toutes circonstances, Elle tient à étendre ses gestes généreux et à les rendre aussi efficaces que possible.

Ainsi, lors de la dernière fête du Têt, Elle a fait envoyer sur sa cassette personnelle de nombreux mandats aux familles des tirailleurs annamites et tonkinois en service dans les troupes françaises de Chine à Shanghai et dont les mérites avaient été portés à sa connaissance par le commandement.

Pour la Fête Van-Dinh — anniversaire du mariage de Leurs Majestés qui devait avoir lieu le 7 mars — en

même temps qu'Elle ordonna de supprimer toutes les réjouissances prévues pour cette circonstance et d'en affecter les crédits à l'Assistance franco-indochinoise pour les victimes de la guerre, Elle a décidé de faire expédier de sa part de nombreux cadeaux aux familles des tirailleurs de la Brigade d'Annam actuellement au Laos.

Le nouvel évêque de Saigon

Le R. P. Jean Cassaigne, curé de Djiring, qui vient d'être élevé à la dignité épiscopale et nommé Vicaire Apostolique de Saigon, est né dans les Landes en 1895.

Après avoir fait, au front, toute la Grande Guerre, il entre en 1920 au Séminaire des Missions Etrangères, est ordonné prêtre le 23 décembre 1925, s'embarque le 6 avril 1926 pour l'Indochine, et part pour Djiring le 24 janvier suivant.

« Il allait s'y révéler rapidement, écrit l'*Union*, comme un vrai missionnaire, un « apôtre » des pays moïs.

« A côté de son ministère, déjà chargé puisque Djiring compte actuellement trois chrétiens, dont la moitié des fidèles sont moïs, et deux cents catéchumènes, tous moïs, le Père Cassaigne allait réaliser là une des plus belles œuvres de charité que connaisse l'Indochine.

« En avril 1929, il fondait la léproserie de Djiring, qui abrite actuellement 130 lépreux, dont 80 sont chrétiens, tous moïs.

« Son admirable dévouement fut consacré officiellement par l'attribution du Prix de Vertu Garnier-Lestamy de l'Académie française en 1927 et la médaille d'argent de l'Académie de médecine de Paris, en décembre 1938.

« Titulaire du Kim-Khanh de 3^e classe depuis novembre 1936, le P. Cassaigne était nommé Chevalier du Dragon d'Annam en octobre 1940. »

Le Serment au Drapeau

Voici le texte du serment prononcé, au nom des élèves du Lycée Albert Sarraut, au cours de la première cérémonie du Salut aux couleurs :

Devant ce drapeau, emblème sacré de notre Patrie, nous jurons de vouer à la France l'amour profond que les enfants vouent à leur mère ; nous jurons obéissance et fidélité au Chef de l'Etat, au Maréchal Pétain qui, dans l'épreuve la plus dramatique de notre histoire, rassemble toutes les énergies et exalte toutes les espérances. Nous jurons de nous associer de tout notre cœur à la tâche immense qu'il assume en pratiquant à l'école les vertus qui ont fait la force et la noblesse de sa vie : travail, loyauté, discipline ; nous jurons enfin, à l'appel du pays, de consentir le suprême sacrifice, en dignes fils de ces générations de soldats dont le courage dans la bataille et la générosité dans la victoire ont fait la grandeur et la gloire de la France. Nous faisons ce serment solennel sur notre honneur de Français.

L'Infirmierie régimentaire Fave

Tel est le nom que portera désormais, à Saigon, l'infirmierie régimentaire du Camp des Mares.

En prenant cette décision, le Général Mordant a voulu commémorer la mémoire du Médecin-Capitaine Fave, du Régiment de Tirailleurs annamites, tué le 7 janvier 1941 au cours du bombardement aérien de Stung-Streng.

Message du Maire de Saigon au Gouverneur Général

M. Lorenzi, Maire de Saigon, a adressé le 3 mars à l'Amiral Decoux le télégramme suivant :

Les circonstances graves que traverse le pays inspirent à la population saigonnoise la résolution toujours plus ferme de se serrer autour de vous. Je vous exprime, au nom de toute la ville, le sentiment de sa fidélité absolue et de sa volonté d'accepter les plus grands sacrifices quand vous jugerez le moment venu de les lui demander.

La Revue Indochinoise Juridique et Économique

L'utile et docte publication que dirige M. Camerlynck a dû ralentir son effort ; les événements, la mobilisation d'un bon nombre de ses collaborateurs — l'un d'entre eux, Dennery, est mort au champ d'honneur — ne l'ont pas arrêtée pourtant. Des presses de l'I. D. E. O. sort le deuxième fascicule de 1940. Deux numéros, nous annoncent-on, au lieu de quatre, paraîtront également en 1941, que les abonnés de 1940 recevront gratuitement.

Dans celui qui vient de sortir, M. Caratini traite du *statut actuel des biens des Missions catholiques d'Indochine*, R. Guillien des *rapports du législatif français et du législatif indochinois en 1940*, Vu-van-Hiën commence par la *taxe générale intérieure* une étude sur *les principales contributions indirectes en Indochine*. De Vu-van-Mau, enfin : *Le Dien-Mai et le nantissement immobilier dans le droit annamite moderne*.

Suivent, signées de R. Guillien et R. Olivier, les notes et sommaires de jurisprudence, ainsi que la table des textes parus au *Journal Officiel* de septembre à décembre.

Conseil des Recherches Scientifiques

Malgré le cours des événements, peu favorables aux travaux de l'esprit, le Conseil des Recherches scientifiques n'a pas cessé de poursuivre son but, qui est de coordonner les recherches scientifiques en Indochine, et de publier les découvertes les plus récentes.

Un nouveau recueil de *Comptes rendus*, qui vient de paraître à l'I. D. E. O., publie les communications faites durant le premier semestre de 1940 par MM. Brachet, Hoffet, Padovani, Hoang-xuan-Han, Engelbach, Desrousseaux, Drouin, Galliard, Guichard et Autrey, — sur des sujets qui, certes, ne manquent pas d'aridité pour l'humble lecteur moyen (dont nous sommes), mais qui intéresseront vivement le spécialiste.

La communication de M. Brachet sur « les concepts concrets dans l'Enseignement de la Géométrie » indique le moyen de remédier aux difficultés pédagogiques de l'enseignement de la géométrie dans l'espace à des enfants de quatorze ans.

Dans sa note sur « les Analogies mathématiques comme agent de synthèse en théorie physique », M. Hoffet démontre le rôle important joué dans la physique moderne par les analogies mathématiques.

M. Hoang-xuan-Han expose « un certain procédé de dénombrement » où il traite le problème des restes et en tire des solutions pratiques.

Le mémoire du Dr Engelbach nous apprend l'existence encore insoupçonnée au Cambodge de quelques espèces rares d'oiseaux.

Celui de M. Desrousseaux sur « l'application de la statistique à la détermination des durées et probabilités de phénomènes biologiques » montre le rôle que peut jouer la statistique dans l'étude de phénomènes biologiques dont l'observation n'est possible que sur des individus morts.

Le travail que publie M. Drouin porte sur l'étude des phénomènes électriques et électromagnétiques dans les cristaux ioniques ; celui du docteur Galliard, sur « la distomatose hépatique au Tonkin », indiquant la nature, les causes et l'effet de cette affection si grave.

MM. F. Guichard et Autrey ont étudié « l'acide cyanhydrique dans les pousses de bambous indochinois », produit toxique qu'il importe d'éliminer des pousses de bambous avant de les livrer à la consommation.

En dernier lieu vient la note de M. Padovani sur « l'énergie d'échange et l'affinité chimique », où les lecteurs trouveront l'état actuel des recherches sur la question.

Pierre Poivre

Pittoresque et précise conférence de M. Paul Boudet, à Hanoi, sur Pierre Poivre, voyageur, missionnaire, com-

merçant et économiste, qui, en 1749-1750, fit un voyage « à la Cochinchine », sur le *Machault*, pour le compte de la Compagnie française des Indes. Il s'agissait de se renseigner sur les ressources commerciales de la Cochinchine (ce nom couvrait alors, on le sait, tout le pays des bouches du Mékong à l'embouchure du Song Ma), sur la possibilité d'installer un comptoir à Tourane ou dans les environs, et de rechercher les plants des précieuses épices, monopole des Hollandais, pour les implanter dans les colonies françaises.

Au point de vue commercial, ce voyage n'eut pas plus de résultats que ceux qui l'avaient précédé, Poivre s'étant heurté à l'incompréhension et à la mauvaise foi de l'entourage du roi de Cochinchine. Il fut marqué par une tentative de Poivre pour introduire, dans le pays, sous les espèces de piastres espagnoles, une monnaie d'argent régulière, à laquelle une ordonnance royale donna cours légal et forcé ; mais celle-ci resta lettre morte.

Mais le voyageur en a laissé une relation où il trace, d'une plume alerte et vive, les portraits des divers personnages de la Cour, du roi lui-même, des ministres, des fonctionnaires, des officiers et aussi des missionnaires français et jésuites qui gravitaient dans ce milieu ; c'est un très vivant tableau de la Cour et du pays d'Annam au milieu du XVIII^e siècle.

Avocate

Le barreau de l'Annam-Tonkin compte désormais, et pour la première fois, une femme : M^{lle} Blanche Aviat, qui, admise au stage par le Conseil de l'Ordre, a prêté serment à Hanoi le 7 mars.

M^{lle} Blanche Aviat est entrée dans l'étude Piton-Bordaz.

Une ambassade annamite en Chine au XVIII^e siècle

M. Tran-van-Giap, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne et de l'Institut des Hautes Etudes chinoises de Paris, a découvert dans les bibliothèques de l'Ecole Française d'Extrême-Orient un ouvrage original intitulé *Poème se rapportant à la mission diplomatique au Palais de Pékin*. Ce livre contient 50 feuilles d'une édition annamite ancienne datée de 1766. Il constitue le compte rendu de l'ambassade en Chine en 1765 dirigée par le Docteur Nguyễn-huy-Oanh, qui en est l'auteur, — et a servi de thème à une conférence faite par M. Tran-van-Giap au Musée Louis-Finot.

Avant d'aborder le sujet, le conférencier a cherché à préciser le sens des caractères chinois ou sino-annamites employés pour désigner les vieilles missions diplomatiques annamites en Chine. Il a confronté ce sens avec celui du mot « ambassade » dans sa signification juridique moderne. Il a pu ainsi mettre fin à une incertitude terminologique dont ont été victimes les historiens et traducteurs dans divers ouvrages d'histoire d'Annam.

Puis le conférencier a esquissé à grands traits l'histoire des relations de l'Annam avec la Chine, des origines au XIX^e siècle. Les premières relations de l'Annam avec la Chine de 2353 et de 1109 avant l'ère chrétienne, signalées par les annalistes chinois et annamites, sont des traditions légendaires sans réalité historique. Il n'a commencé son histoire qu'à partir de 968, date de l'indépendance de l'Annam. Il a donné ensuite des explications précises sur les causes, les dates, le choix des ambassades, en un mot les caractères généraux de ces missions, ainsi que sur la composition des tributs envoyés à la Cour de Chine au cours des siècles.

Les itinéraires de l'Annam en Chine suivis par les ambassadeurs annamites étaient différents les uns des autres ; le conférencier, à l'aide des documents anciens chinois et annamites, en a découvert six principaux : le premier a été suivi par les ambassadeurs des Trân au début du XV^e siècle sous les Mongols et par ceux des Lê vers la fin du XVI^e siècle sous les Ming ; le deuxième,

par les missionnaires des Lê avant 1680 sous les Ming et sous les Mandchous ; le troisième, après 1680 par les Lê ; les quatrième et cinquième, par les Tày-Son en 1789 et en 1790 ; le sixième, par les ambassades régulières de la dynastie régnante des Nguyễn.

En arrivant au récit de l'ambassade de 1765, qui traversa la Chine de la Porte de Nam-Quan à Pékin à travers les provinces du Kouang-Si, du Hou-Nan, du Hou-Pei, du Ngan-Houei, du Kiang-Sou et du Chan-Tong, le conférencier en a fait un commentaire documenté, basé sur des ouvrages chinois et annamites du XVIII^e siècle, sur les vestiges historiques et les sites archéologiques. Il a évoqué les souvenirs attachants des batailles au mont Kouen-Louen, des temples du Roi Lettré, Gouverneur des Han en Annam, etc..., et décrit d'après Devéria le cérémonial observé lors de la remise, à Pékin, par les envoyés annamites, des lettres de leur souverain et lors de la réception solennelle d'une mission à la Cour de Pékin.

Toutes ces missions ont contribué utilement à l'enrichissement des connaissances d'ordre historique, géographique, scientifique et littéraire de l'Annam.

L'acte de naissance du Maréchal Pétain

Du *Courrier d'Haiphong* (10 mars).

L'Alerte a reproduit l'acte de naissance du Maréchal Pétain : « L'an mil huit cent cinquante-six, le vingt-cinq avril, à sept heures du matin, par devant nous, Pierre Castelain, maire et officier d'Etat-civil de la Commune de Cauchy-à-la-Tour, Commune de Norent-Fontes, arrondissement de Béthune, département du Pas-de-Calais, a comparu Omer Pétain, âgé de quarante ans, cultivateur, demeurant à Cauchy-à-la-Tour, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile, la veille, à dix heures et demie du soir, et de Clotilde Legrand, son épouse, âgée de trente-deux ans, cultivatrice, auquel enfant ont été donnés les prénoms de Henri-Philippe-Bénoni-Joseph.

Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence de Bénoni Pétain, âgé de soixante et un ans, et Occre Jean-Baptiste, âgé de quarante-huit ans, tous deux cultivateurs, domiciliés audit Cauchy-à-la-Tour. Et ont, le comparant et les témoins, signé avec nous le présent acte après lecture. »

Signé : O. PÉTAÏN, B. PÉTAÏN, OCCRE et CASTELAIN.

Cauchy-la-Tour est une petite Commune rurale de la province d'Artois, semblable à tant d'autres Communes de France.

Les plaines grasses de son terroir sont cultivées par des familles de laboureurs, profondément attachées à leur sol, à leur petite patrie.

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat français, est donc de souche profondément paysanne.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS...

Naissances.

COCHINCHINE

— HOANG-ANH, fils de M^{me} et M. Nguyễn-hoang-Hoanh, directeur de la Pharmacie Ong-Tiên à Saigon (27 février 1941).

— PAUL-HENRY-VALÉRY, fils de M^{me} et M. Delauney, industriel (28 février 1941).

— HÉLÈNE-RAYMONDE-JACQUELINE, fille de M^{me} et M. Bec, aspirant.

TONKIN

— JEAN-PIERRE-CHRISTIAN, fils de M^{me} et M. Alfred Texier, ingénieur des T. P. de l'Etat (2 mars 1941).

— NICOLE-RENÉE-MARIE, fille de M^{me} et M. André Poli, sergent-chef (2 mars 1941).

— MARC-ROBERT, fils de M^{me} et M. Alphonse Félix, infirmier-chef de l'Assistance médicale (6 mars 1941).

— PHAN-TU-TUNG, fils de M^{me} et M^e Phan-Anh, avocat près la Cour d'Appel de Hanoi (6 mars 1941).

— MARCELLE-RAYMONDE-HENRIETTE-CAMILLE, fille de M^{me} et M. François Dalon, capitaine d'Artillerie coloniale (6 mars 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. HOANG-TAM, rédacteur en chef du *Tong-Xa Bao*, avec M^{lle} TRAN-NGOC-TRAM à Long-xuyên (30 mars 1941).

TONKIN

— M. RAYMOND-LÉON-AUGUSTE DUXIN, secrétaire général de la Société des Charbonnages du Dong-triêu, avec M^{lle} ANTOINETTE, fille de M^{me} et M. Kuter, transitaire à Haiphong.

Mariages.

CAMBODGE

— S. A. R. le prince SISOWATH MONIVONG, fils de S. M. le Roi du Cambodge, avec M^{lle} CHHOM-YA, sœur de Mâm Tath, Dame de la Cour royale.

COCHINCHINE

— M. HENRY DE BEAUFORT, enseigne de vaisseau, avec M^{lle} ANNE DE BOISBOISSEL, fille de la Comtesse et du Général de Boisboissel (4 mars 1941).

Décès.

ANNAM

— M. LE-BA-CA, industriel à Hué (5 mars 1941).

COCHINCHINE

— M. BRAQUEHAIS MAURICE, brigadier de classe exceptionnelle des Douanes (2 mars 1941).

— M. CARLO ASTELLO, ex-directeur du « Saigon-Garage » (2 mars 1941).

TONKIN

— M. THÉOPHILE-XAVIER HENRY, contrôleur des marchés de Hanoi (1^{er} mars 1941).

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Testez votre Chance

-Tr. TANLOC

*Les Ateliers
de l'Imprimerie*

**G. TAUPIN
& CIE**

Sont transférés

81012

RUE DUVILLIER

**PRES DE LA
PLACE NEYRET
(PASSAGE A NIVEAU)**

Tél. 141 et 218

Actualités



1. — A Hanoi, l'Amiral Decoux remet la Cravate du Dragon d'Annam au Bô-Chanh Vu-duc-Phuong...

2. — ...et, à Tuyên-Quang, dépose une palme au Monument aux Morts (à sa gauche: le Résident Loupy, le Résident Supérieur Grandjean).

Le Salut au Drapeau : (3) au Lycée Sisowath (de gauche à droite: M Paquier, le Résident Supérieur Thibaudeau, S.A.R. le Prince Monireth) (4) au Lycée Khai-Dinh (entouré des Ministres, le Résident Supérieur Graffeul prononce son discours) (5) au Lycée du Protectorat à Hanoi (les pavillons français et annamites sont hissés côte à côte) (6) et au Lycée Albert Sarraut.

